

Marco Alberio  
Avec la collaboration de Jean-Claude Brêthes et Emanuele Lucia

# **ENTRE ENJEUX SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX**

**UN PORTRAIT DE LA PÊCHE ET DE SES TRAVAILLEURS  
EN GASPÉSIE, QUÉBEC.**

ENTRE ENJEUX SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX : un portrait de la pêche et de ses travailleurs en Gaspésie, Québec.

Projet de recherche dirigé par Marco Alberio, avec la participation de Jean-Claude Brêthes, Mario Handfield et Diane-Gabrielle Tremblay

ISBN 978-2-9819523-3-2

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

Ce livre est également disponible en version PDF sur le portail de BAnQ : [banq.qc.ca](http://banq.qc.ca).

Ce livre a été produit grâce à la collaboration de la Chaire de recherche du Canada en innovation sociale et développement des territoires (ISDeT) de l'Université du Québec à Rimouski, campus de Lévis, et le soutien financier du Réseau Québec maritime.

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin d'alléger le texte et n'a aucune intention discriminatoire.

AUTEUR

Marco Alberio

COLLABORATEUR

Jean-Claude Brêthes  
Emanuele Lucia

PHOTO EN COUVERTURE

Christoffer Engstrom - Unsplash

CONCEPTION GRAPHIQUE

Nathalie Rioux

ÉDITION

Réseau Québec maritime,  
dont l'établissement gestionnaire est l'Université du Québec à Rimouski,  
Rimouski, Québec, Canada

© Réseau Québec maritime, 2023  
Tous droits réservés



Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada



Le Réseau Québec maritime bénéficie du soutien financier des Fonds de recherche du Québec - Nature et technologie et du gouvernement du Québec.



# **ENTRE ENJEUX SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX**

**UN PORTRAIT DE LA PÊCHE ET DE SES TRAVAILLEURS  
EN GASPÉSIE, QUÉBEC.**

Par Marco Alberio





# TABLE DES MATIÈRES

---

Introduction . . . . .	vii
Note méthodologique . . . . .	viii
Remerciements . . . . .	ix
Liste des figures . . . . .	xi
Liste des tableaux . . . . .	xiii
<b>Portrait de l'industrie de la pêche commerciale au Québec et en Gaspésie . . . . .</b>	<b>1</b>
Répartition des travailleurs au sein des différents métiers de pêche . . . . .	6
Portrait sociodémographique des pêcheurs . . . . .	10
Âge . . . . .	10
Sexe . . . . .	11
Statut matrimonial . . . . .	13
Fréquentation scolaire . . . . .	15
Plus haut niveau de scolarité atteint . . . . .	17
La situation familiale et économique des pêcheurs . . . . .	19
Type de ménage . . . . .	19
Nombre de personnes dans le ménage . . . . .	21
Nombre d'enfants . . . . .	22
Principal soutien du ménage . . . . .	24
Conclusion . . . . .	27
<b>Une typologie des capitaines-propriétaires . . . . .</b>	<b>29</b>
La baleine boréale : un capitaine (retraité) et une entreprise transférée à la relève . . . . .	32
Trajectoire du capitaine-propriétaire (CP) . . . . .	32
La famille . . . . .	33
L'entreprise . . . . .	33
Relation à la communauté de pêche et à la communauté locale . . . . .	33
Le rorqual commun : une entreprise familiale, un métier difficile . . . . .	34
Trajectoire du capitaine-propriétaire (CP) . . . . .	34
La famille . . . . .	35
L'entreprise . . . . .	35
Relation à la communauté de pêche et à la communauté locale . . . . .	35
Le cachalot : un capitaine expérimenté ne provenant pas d'une famille de pêche . . . . .	36
Trajectoire du capitaine-propriétaire (CP) . . . . .	36
La famille . . . . .	37
L'entreprise . . . . .	37
Relation à la communauté de pêche et à la communauté locale . . . . .	37

La baleine noire : un jeune capitaine ne provenant pas d'une famille de pêche et qui a de l'ambition pour son entreprise . . . . .	38
Trajectoire du capitaine-proprétaire (CP) . . . . .	38
La famille . . . . .	39
L'entreprise . . . . .	39
Relation à la communauté de pêche et à la communauté locale . . . . .	39
La baleine bleue : propriétaire d'une grosse entreprise avec des investissements diversifiés . . . . .	40
Trajectoire du capitaine-proprétaire (CP) . . . . .	40
La famille . . . . .	41
L'entreprise . . . . .	41
Relation à la communauté de pêche et à la communauté locale . . . . .	41
Le béluga : un capitaine entrepreneur attiré par l'innovation . . . . .	42
Trajectoire du capitaine-proprétaire (CP) . . . . .	42
La famille . . . . .	43
L'entreprise . . . . .	43
Relation à la communauté de pêche et à la communauté locale . . . . .	43
<b>Les défis du métier de capitaine-proprétaire . . . . .</b>	<b>45</b>
Les défis de la gestion de l'entreprise . . . . .	47
Le manque de main-d'œuvre qualifiée et « motivée » . . . . .	47
La nécessité de toujours innover . . . . .	48
Les défis liés à la réglementation gouvernementale . . . . .	48
L'alourdissement des tâches administratives . . . . .	48
Les coûts élevés liés à la surveillance et au contrôle . . . . .	49
La gestion des observateurs à bord des bateaux . . . . .	49
Les défis lors du transfert de l'entreprise : achat et vente . . . . .	49
Le choix de la relève et la lourdeur de la réglementation sur le processus de transfert . . . . .	50
La difficulté de l'accès au capital pour l'acheteur . . . . .	50
Les défis liés à la conciliation travail-famille . . . . .	51
Le manque de temps de qualité en famille durant la saison de pêche . . . . .	51
La difficulté d'être présent pour les petits moments, pour « voir ses enfants grandir » . . . . .	52
L'absence de prévisibilité et d'une routine quotidienne . . . . .	52
La difficulté de faire une coupure entre l'entreprise et la vie de famille . . . . .	53
Les défis dans les relations avec la communauté . . . . .	53
Les tensions avec la communauté en général . . . . .	53
Les tensions dans la communauté de pêcheurs . . . . .	54
Conclusion . . . . .	57

# INTRODUCTION

---

Cette publication est basée sur un projet de recherche qui a été mené par le professeur Marco Alberio, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en innovation sociale et développement des territoires (ISDÉT), avec l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada. Les professeurs Jean-Claude Brêthes, Mario Handfield et Diane-Gabrielle Tremblay ont participé comme co-chercheurs au projet de recherche dont l'objectif principal était de mieux comprendre l'influence des trajectoires de vie et de carrière des capitaines-propriétaires sur les dynamiques de leurs entreprises, en se concentrant sur les mécanismes sociaux de différents niveaux (macro et micro) qui traversent ces trajectoires, carrières et choix divers. Pour ce faire, nous avons analysé les stratégies adoptées par les capitaines-propriétaires lors de trois moments essentiels : l'accès à la profession, la permanence en emploi et la fin de carrière. Par ailleurs, nous avons brossé un portrait socioéconomique et sociodémographique de l'industrie de la capture en Gaspésie et au Québec en général.

La pêche est un secteur économique important dans plusieurs régions du Québec, notamment en Gaspésie. En 2017, les débarquements de pêche en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine représentaient 51,8 % de la valeur totale des débarquements dans l'ensemble de la province<sup>1</sup>. De plus, plus du tiers (594) des 1759 permis de pêche délivrés au Québec en 2020 se trouvaient en Gaspésie<sup>2</sup>. La Gaspésie a été, et demeure une des plus importantes régions de pêche au Québec. Le présent document présente des données de recherche sur le secteur de la pêche, et plus particulièrement sur les travailleurs dans le domaine de la capture en Gaspésie et au Québec en général. Si le secteur de la pêche en général peut aussi comprendre les entreprises et travailleurs indirectement liés à la pêche, comme les usines de transformation des produits de la pêche, les champs maritimes, les poissonneries, etc., notre projet de recherche s'est concentré sur le domaine de la capture, soit les entreprises de capture de la ressource halieutique.

Cette publication comprend trois sections. Une première section, plutôt quantitative en nature, présente une analyse originale de données de Pêches et Océans Canada et de Statistique Canada (Recensement du Canada, 1986, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016 et Enquête nationale auprès de ménages, 2011). Cette section propose une analyse de la valeur et de l'importance économique du secteur de la capture en Gaspésie et au Québec, ainsi qu'une analyse socioéconomique et sociodémographique des pêcheurs. Les données présentées dans les deux autres sections sont principalement basées sur le volet qualitatif de ce projet. Ces deux autres sections proposent une analyse basée sur des entretiens semi-structurés menés avec des

---

<sup>1</sup> Selon Pêches et Océans Canada à la suite d'une demande de renseignements et de données en 2018.

<sup>2</sup> Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec. Rapport annuel 2019. Grande-Rivière, Québec, 2020.

capitaines-propriétaires, des conjointes de capitaines-propriétaires et des capitaines-propriétaires issus de la relève (soit qui exploitent une entreprise de pêche depuis cinq ans ou moins). La deuxième section du document présente plus spécifiquement des typologies, soit des cas types, de capitaines-propriétaires qui illustrent les possibles trajectoires de carrière dans la pêche, soit les plus communes ou les plus marquantes. Chaque typologie de capitaine-propriétaire est représentée par une espèce de baleine afin de mettre en valeur certaines dimensions clés de la trajectoire. Nous avons fait le choix de représenter les différentes typologies de capitaines par des baleines puisque la baleine est une espèce qui marque l'imaginaire collectif par rapport au Saint-Laurent, et puisque les mouvements de ces dernières peuvent avoir une incidence sur les activités de pêche dans la région. On constate que les trajectoires des baleines et les activités des pêcheurs durant une saison de pêche peuvent s'influencer mutuellement. Si à certains moments les pêcheurs soulèvent un sentiment d'impuissance face aux baleines, à d'autres moments ils ressentent de l'émerveillement envers cette espèce majestueuse avec laquelle ils partagent la mer. La troisième section présente les principaux défis liés à cinq dimensions des entreprises de pêche et du métier de capitaine-propriétaire : la gestion de l'entreprise, la réglementation gouvernementale, le transfert de l'entreprise, la conciliation travail-famille et les relations avec la communauté.

## Note méthodologique

D'abord, au niveau du volet quantitatif, les données proviennent de plusieurs sources. Les données sur la valeur ou l'importance de l'industrie de la pêche dans la région sont basées sur des données provenant de Pêches et Océans Canada (MPO). Les données ont été partagées avec notre équipe de recherche à la suite d'une demande de partage d'information auprès du service de recherche du ministère. Les prochaines sections, sur les portraits sociodémographique et socioéconomique des pêcheurs, sont basées sur une analyse originale et propre à notre équipe de recherche de données des recensements et d'enquête nationale canadienne de 1986 à 2016<sup>3</sup>. Les travailleurs de trois catégories de métiers dans la pêche ont fait partie de la population à l'étude : les capitaines de bateaux, les pêcheurs indépendants et les matelots de pont (ou aides-pêcheurs)<sup>4</sup>. L'utilisation généralisée du terme « pêcheur » dans ce rapport fait référence à l'ensemble de ces trois catégories de métier.

Les données issues des recensements sont disponibles dans des centres de données que Statistique Canada met à disposition à travers le pays. Nous avons accédé aux données de Statistique

<sup>3</sup> Les recensements canadiens de 1986, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016, et l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

<sup>4</sup> La classification nationale des professions (CNP) utilisée par Statistique Canada lors des recensements et des enquêtes nationales distingue trois professions qui peuvent être considérées comme des métiers dans le secteur de la capture de la ressource halieutique : les capitaines et officiers ou officières de bateaux de pêche (code 8261), les pêcheurs indépendants ou pêcheuses indépendantes (code 8262) et les matelots de pont sur les bateaux de pêche (code 8441). Selon les définitions de Statistique Canada, les capitaines de bateaux de pêche gèrent et exploitent des bateaux de plus de cent tonnes. Ils travaillent dans des entreprises qui exploitent des navires de pêche commerciale. Les pêcheurs indépendants exploitent des embarcations de pêche plus petites et sont habituellement des travailleurs autonomes et exploitants de bateaux de pêche. Enfin, les matelots de pont s'occupent de diverses tâches manuelles pendant les voyages de pêche, ainsi que de l'entretien des bateaux de pêche.



Canada à l'aide du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS). Pour des raisons de confidentialité, les données ne pouvaient pas être diffusées si l'effectif non pondéré était plus petit que 4 ou si l'effectif pondéré était plus petit que 10. Pour cette raison, il n'a pas été possible d'obtenir l'information pour certaines variables, notamment à l'échelle de la Gaspésie. En 2016, au Québec, ce sont plus de 2600 personnes qui ont déclaré pratiquer un métier appartenant aux trois catégories retenues pour définir ce qu'est un pêcheur. En Gaspésie, il y en avait 865. Par conséquent, il est plus fréquent d'avoir des variables non disponibles pour la Gaspésie, faute d'effectif suffisant.

Les sections sur les typologies et sur les défis dans le secteur de la capture sont principalement basées sur le volet qualitatif du projet de recherche. D'abord, deux groupes de discussion ont été organisés en 2015 avec des capitaines-propriétaires et d'autres acteurs du milieu afin d'avoir un premier portrait de cette industrie en Gaspésie. Ensuite, un total de 83 entretiens individuels a été mené entre 2015 et 2018 avec des capitaines-propriétaires expérimentés (41), des capitaines-propriétaires de la relève (17), c'est-à-dire qui ont pris possession d'une entreprise dans les cinq dernières années ou qui n'ont pas encore pris possession d'une entreprise, mais qui sont en processus de transfert, et des conjointes de capitaines-propriétaires (25) afin d'avoir un portrait global des entreprises de pêche. Ce projet a ciblé trois types de pêches : à la crevette, au crabe et au poisson de fond ; c'est-à-dire que les capitaines-propriétaires consultés pêchaient au moins une de ces espèces. Ces trois types de pêche ont été ciblés puisqu'ils varient à plusieurs niveaux (temporalité et saisonnalité des activités de pêche, avancées technologiques dans l'équipement de pêche, rentabilité des entreprises, etc.). De plus, ces types de pêche sont parmi les plus communes au Québec et en Gaspésie et, plus particulièrement, sont les principales espèces pêchées par les capitaines-propriétaires de la grande région de la ville de Gaspé, où nos activités de recherche se sont concentrées.

## Remerciements

Le projet de recherche présenté dans cet ouvrage a été financé par le programme Développement Savoir du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) du Canada et s'est déroulé sur une période de plusieurs années (2016-2019), durant lesquelles plusieurs partenaires et étudiants ont contribué à différents niveaux. Nous tenons d'abord remercier tous les capitaines-propriétaires, les capitaines-propriétaires de la relève et les conjointes de capitaines-propriétaires qui ont participé au projet, notamment en acceptant d'effectuer un entretien semi-structuré avec un membre de l'équipe de recherche. Nous aimerions remercier l'Association des capitaines-propriétaires de la Gaspésie (ACPG) qui a été un partenaire important sur le terrain lors du travail de recherche, ainsi que tous les collaborateurs et membres de l'association. Nous aimerions aussi remercier toutes les personnes impliquées, de proche ou de loin, dans le secteur de la pêche, ainsi que tous les membres de la communauté locale de Rivière-au-Renard, de la grande région de la ville de Gaspé et de la Gaspésie en général.

De plus, nous aimerions remercier Pêches et Océans Canada (MPO) pour le partage de données statistiques sur le secteur de la pêche au Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour le partage de plusieurs informations et de contacts qui nous ont été extrêmement utiles pour le démarrage de la recherche. Nous soulignons aussi la collaboration du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) qui nous a permis l'accès aux données brutes de Statistiques Canada afin que nous puissions effectuer une analyse secondaire de données de recensement et d'enquête nationale auprès des ménages.

Nous remercions également toutes les étudiantes et étudiants et auxiliaires de recherche ayant pris part à la réalisation de l'étude, notamment Baptiste Beck, Hubert Doyon, Gabrielle Lemarier-Saulnier, Emanuele Lucia et Lucile Mervelet. Nous remercions enfin Abigaïl Rezelman, auxiliaire d'enseignement et de recherche au Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec (GRIDEQ) pour son soutien et ses conseils lors de la préparation de ce document de mobilisation des connaissances scientifiques.

## LISTE DES FIGURES

---

Figure 1.	Quantité totale pêchée au Québec et en Gaspésie entre 1984 et 2015 . . . . .	4
Figure 2.	Quantité de poissons de fond pêchée au Québec et en Gaspésie entre 1984 et 2015. . . . .	4
Figure 3.	Quantité de crevettes pêchée au Québec et en Gaspésie entre 1984 et 2015 .	5
Figure 4.	Proportion cumulée selon le métier des travailleurs de la pêche entre 1986 et 2016 selon les recensements au Québec en Gaspésie. . . . .	8
Figure 5.	Proportion des pêcheurs Gaspésiens parmi l'ensemble des pêcheurs du Québec, par catégorie, recensements canadiens de 1986 à 2016 . . . . .	9
Figure 6.	Répartition des pêcheurs selon le groupe d'âge au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016 . . . . .	10
Figure 7.	Répartition des travailleurs de la pêche selon l'âge et la catégorie de métier (CNP) entre 1986 et 2016 au Québec et en Gaspésie. . . . .	11
Figure 8.	Répartition des travailleurs de la pêche selon le sexe entre 1986 et 2016 au Québec et en Gaspésie . . . . .	12
Figure 9.	Répartition pêcheurs selon le sexe et la catégorie de métier (CNP) entre 1986 et 2016 au Québec et en Gaspésie . . . . .	13
Figure 10.	Répartition des pêcheurs selon le statut matrimonial entre 1986 et 2016 au Québec et en Gaspésie . . . . .	14
Figure 11.	Répartition des pêcheurs selon le statut matrimonial et la catégorie de métier de pêche (CNP) entre 1986 et 2016 au Québec et en Gaspésie . . . . .	15
Figure 12.	Répartition des pêcheurs selon la fréquentation scolaire dans les 9 derniers au Québec et en Gaspésie de 1991 à 2016 . . . . .	16
Figure 13.	Répartition des pêcheurs selon la fréquentation scolaire durant les neuf derniers mois et la catégorie de métier de pêche (CNP) au Québec et en Gaspésie entre 1991 et 2016 . . . . .	17
Figure 14.	Répartition des pêcheurs selon le plus niveau de scolarité atteint au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016 . . . . .	18
Figure 15.	Répartition des pêcheurs selon le plus haut niveau de scolarité atteint et la catégorie de métier de pêche (CNP) au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016 . . . . .	19

Figure 16. Proportion des pêcheurs selon le type de ménage, au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016. ....	20
Figure 17. Répartition des pêcheurs selon le type de ménage et le type de métier de pêche (CNP) au Québec et en Gaspésie entre 1986 et 2016 .....	20
Figure 18. Proportion des pêcheurs selon le nombre de personnes dans le ménage au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016. ....	21
Figure 19. Répartition des pêcheurs selon le nombre de personnes dans le ménage et le type de métier de pêche (CNP) au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016. .	22
Figure 20. Proportion des pêcheurs selon le nombre d'enfants au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016. ....	23
Figure 21. Répartition des pêcheurs selon le nombre d'enfants et le type de métier de pêche (CNP) au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016. ....	24
Figure 22. Proportion des pêcheurs selon le fait d'être ou de ne pas être le principal soutien financier du ménage au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016 . . . .	25
Figure 23. Répartition des pêcheurs selon le fait d'être ou de ne pas être le principal soutien financier du ménage et le type de métier de pêche (CNP) au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016 .....	26

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1. Valeur (en milliers de dollars) des débarquements totaux Québec et en Gaspésie entre 1984 et 2016 . . . . .	6
Tableau 2. Effectifs et proportions de pêcheurs selon les différents métiers de pêche au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016 . . . . .	7

LES CARRIÈRES DES PÊCHEURS  
CAPITAINES-PROPRIÉTAIRES EN GASPÉSIE





© Jean-Claude Bréthes

# Portrait de l'industrie de la pêche commerciale au Québec et en Gaspésie





# PORTRAIT DE L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE COMMERCIALE AU QUÉBEC ET EN GASPÉSIE

Cette section présente des données quantitatives du secteur de la pêche. Elle est séparée en quatre sections. D'abord, nous ferons un survol de l'industrie de la pêche au Québec. Cette partie est basée sur une analyse secondaire de données provenant principalement de Pêches et Océans Canada (MPO). Ensuite, nous présenterons un portrait des différents métiers dans le secteur de la capture. Enfin, le cœur de ce rapport consistera à présenter des données sociodémographiques et socioéconomiques des pêcheurs et de leurs familles. Ces sections sont basées sur une analyse originale de données des recensements canadiens de 1986 à 2016 et de l'Enquête nationale auprès de ménages de 2011. Pour des détails sur la méthodologie, voir la note méthodologique présentée au début du document.

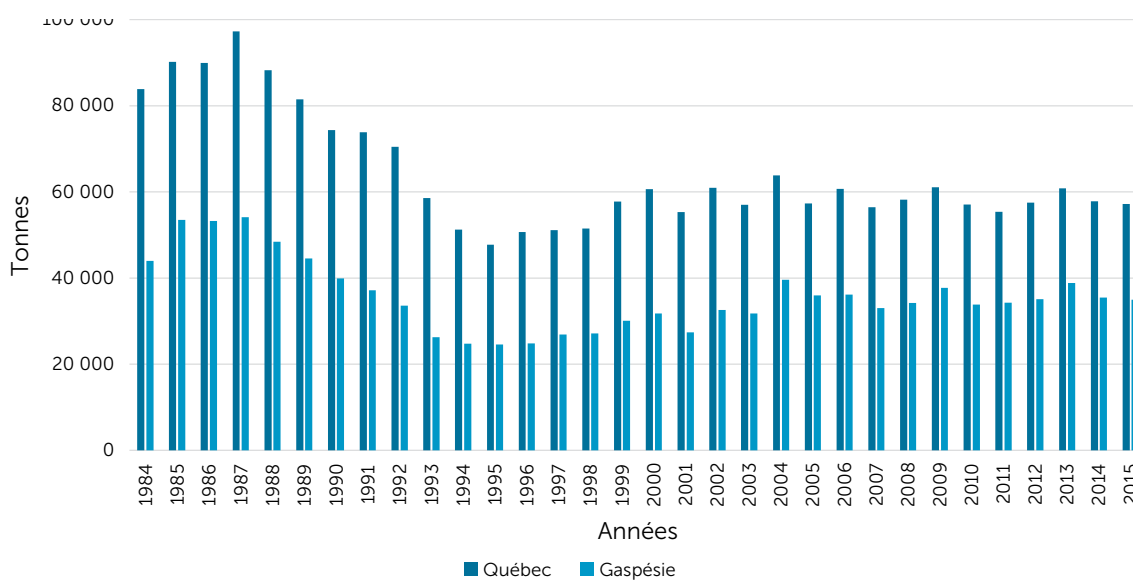
3

L'industrie de la pêche commerciale au Québec et en Gaspésie a subi d'importants changements depuis les années 1980. Les quantités pêchées en Gaspésie semblent fluctuer de la même façon et au même rythme que dans l'ensemble du Québec. Cependant, on remarque une légère augmentation de la part du poisson québécois pêché en Gaspésie. Si la proportion du poisson pêché en Gaspésie représentait environ la moitié du poisson pêché au Québec à la fin des années 1980 et au début des années 1990, la pêche commerciale gaspésienne représente un peu moins du deux-tiers des quantités pêchées au Québec depuis la moitié des années 2000 jusqu'en 2015 (Figure 1).

Globalement, la quantité totale de poisson pêché au Québec et en Gaspésie a atteint un maximum vers la fin des années 1980, avec la plus grande quantité pêchée en 1987, soit près de 100 000 tonnes pêchées au Québec pour cette année, dont 54 000 tonnes étaient pêchées en Gaspésie (Figure 1). On observe une baisse des quantités pêchées entre 1987 et 1995, pour ensuite remonter légèrement jusqu'en 2000. De 2000 à 2015, les quantités pêchées semblent s'être stabilisées. En revanche, depuis 2015, les quantités pêchées ont légèrement diminué. La moyenne des débarquements de 2012-2016 a été de 57 487 tonnes, tandis que les débarquements des années subséquentes ont été de 54 700, 45 752, 45 694 et 46 159 tonnes, de 2017 à 2020 respectivement<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> *Pêches et aquaculture commerciales au Québec en un coup d'œil - Portrait statistique 2020*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), 2022. <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/CoupOeilpeche.pdf>

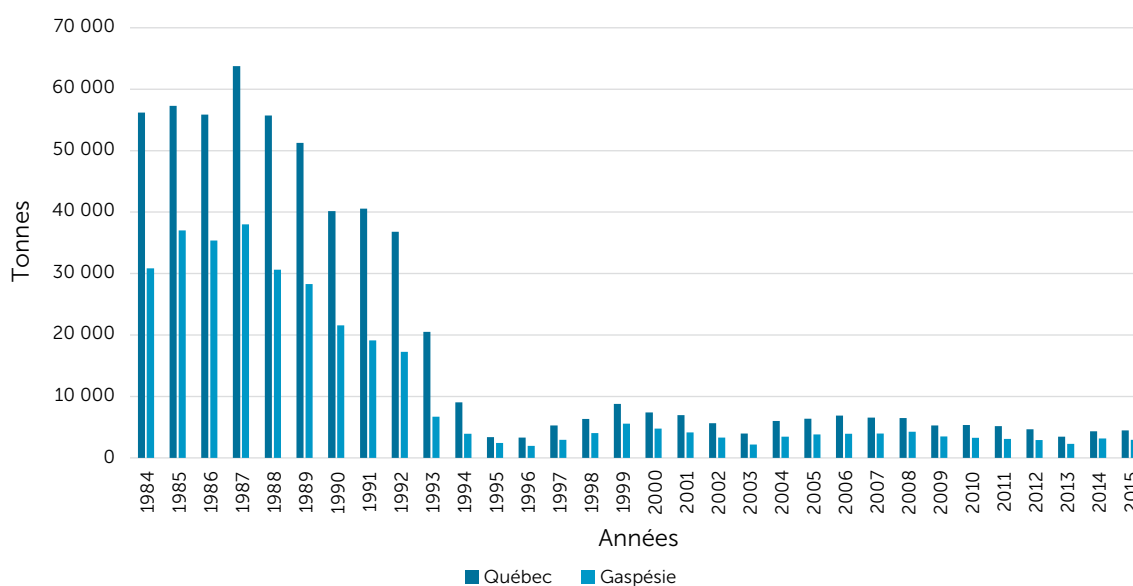
**Figure 1. Quantité totale pêchée au Québec et en Gaspésie entre 1984 et 2015**



Source : MPO

L'importante baisse de la quantité de poisson pêché au Québec et en Gaspésie au début des années 1990 semble liée à l'effondrement des stocks de poisson de fonds. Si près de 64 000 et 38 000 tonnes sont pêchées au Québec en Gaspésie respectivement en 1987, ce nombre commence à diminuer dès l'année suivante pour atteindre, respectivement, 3 000 et 2 000 tonnes de poisson de fond pêchées en 1995 (Figure 2). La quantité pêchée en 1995 est 21 fois moins importante que celle de 1987. Depuis, si la quantité pêchée a légèrement remonté, elle ne dépasse jamais 9 000 tonnes pour l'ensemble du Québec.

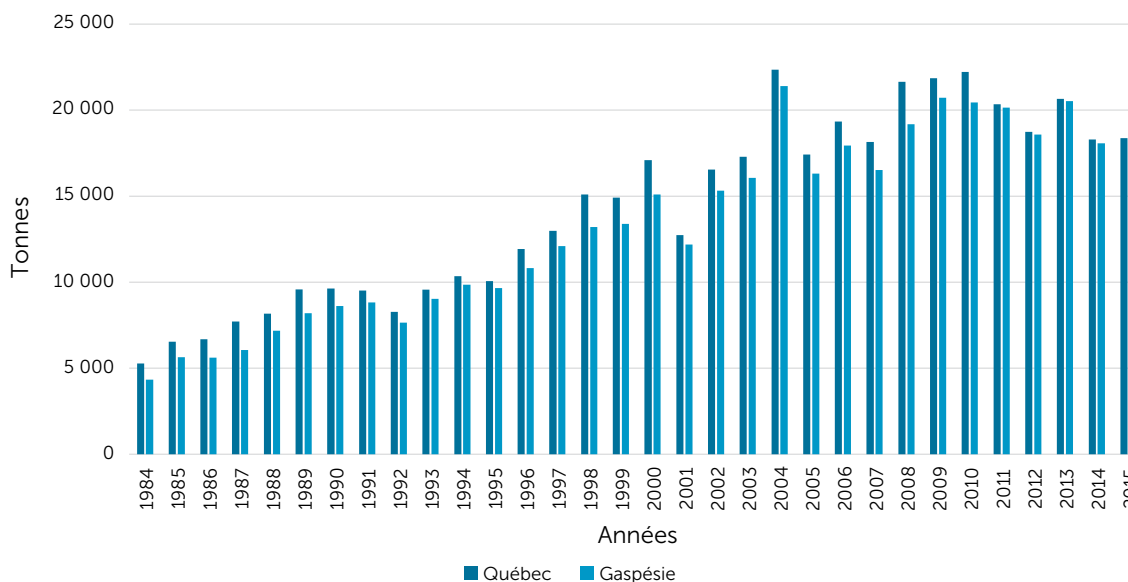
**Figure 2. Quantité de poissons de fond pêchée au Québec et en Gaspésie entre 1984 et 2015**



Source : MPO

Si la pêche commerciale de poisson de fond a reculé, la pêche d'autres espèces a connu une croissance. C'est le cas de la crevette nordique, dont les déchargements sont en constante progression depuis 1984. La quantité de crevettes pêchées au Québec et en Gaspésie à la fin des années 2000 et au début des années 2010 représente quatre fois la quantité pêchée en 1984 (Figure 3). La crevette pêchée en Gaspésie représente la presque totalité de la crevette pêchée dans l'ensemble du Québec, et ce de façon constante entre 1984 et 2015. Depuis 2015, les débarquements de crevette nordique ont baissé. Si de 2012 à 2016 la moyenne des débarquements de crevette par année a été de 18 538 tonnes, les débarquements de 2017, 2018, 2019 et 2020 ont été de 11 661, 8 207, 8 446 et 10 869 tonnes respectivement<sup>6</sup>.

**Figure 3. Quantité de crevettes pêchée au Québec et en Gaspésie entre 1984 et 2015**



Source : MPO

Tel que vu plus haut, ces variations dans les différentes espèces pêchées au Québec et en Gaspésie se traduisent par une baisse généralisée des quantités pêchées entre 1984 et 2015. En revanche, cette baisse des quantités pêchées ne se traduit pas par une baisse de la valeur de l'industrie. D'ailleurs, dans l'ensemble, l'industrie de la pêche a pris de la valeur au Québec et en Gaspésie depuis 2015, et au-delà du taux d'inflation canadien. La valeur des débarquements a doublé entre 1984 et 2015, et ce autant pour la Gaspésie que pour l'ensemble du Québec (Tableau 1). De plus, malgré la baisse généralisée de la quantité des débarquements aux Québec depuis 2015, la valeur totale des débarquements a continué d'augmenter. Si la valeur annuelle moyenne des débarquements a été de 208,5 millions de dollars entre 2012 et 2015, elle a augmenté à 387,9, 350,1 et 373,2 millions de dollars en 2017, 2018 et 2019 respectivement. Cette augmentation importante de la valeur des débarquements indique une certaine augmentation du prix d'achat des espèces pêchées au Québec.

<sup>6</sup> *Pêches et aquaculture commerciales au Québec en un coup d'œil - Portrait statistique 2020*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), 2022. <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/CoupOeilpeche.pdf>

**Tableau 1. Valeur (en milliers de dollars) des débarquements  
totaux Québec et en Gaspésie entre 1984 et 2016**

Année	Valeur		Année	Valeur		Année	Valeur	
	Québec	Gaspésie		Québec	Gaspésie		Québec	Gaspésie
1985	67 689	37 626	1996	134 058	65 121	2007	152 793	66 061
1986	85 903	48 655	1997	114 198	56 258	2008	141 537	64 175
1987	126 197	68 326	1998	103 056	52 074	2009	125 093	60 073
1988	99 192	54 446	1999	142 323	74 910	2010	120 540	52 302
1989	82 912	43 570	2000	171 548	80 603	2011	154 898	70 648
1990	74 137	36 022	2001	150 113	64 225	2012	162 115	85 667
1991	86 042	43 994	2002	176 349	80 865	2013	168 927	91 693
1992	88 881	40 905	2003	169 739	87 308	2014	204 390	103 332
1993	91 560	43 903	2004	198 787	104 348	2015	238 550	127 036
1994	130 026	64 355	2005	152 316	81 381	2016	270 391	--
1995	177 275	85 408	2006	122 573	56 396			

Source : MPO

## Répartition des travailleurs au sein des différents métiers de pêche

Au Québec, le nombre total de pêcheurs, c'est-à-dire capitaines de bateaux de pêche, pêcheurs indépendants et aides-pêcheurs, a diminué entre 1986 et 2016, passant de 4 585 individus à 2 615, ce qui représente une baisse de 43 % (Tableau 2). Si on constate une baisse généralisée durant cette période, cette baisse s'est effectuée de manière irrégulière, avec deux périodes précises ayant connu des baisses plus prononcées. Une première diminution importante a eu lieu entre 1986 et 1991. On peut penser que le moratoire sur la pêche à la morue au début des années 1990 s'est fait ressentir avec 895 pêcheurs québécois de moins en 1991 qu'il y en avait en 1986. L'autre baisse significative a eu lieu entre 2006 et 2011, une autre période caractérisée par d'importants changements au niveau de la réglementation du domaine, avec une différence de 650 emplois entre ces deux années.

La tendance gaspésienne suit celle du Québec, quoique les changements semblent plus prononcés. Entre 1986 et 2016, le nombre de personnes travaillant dans la pêche baisse de 54 % (Tableau 2), passant de 1 885 à 865. Les baisses les plus significatives pour la région de la Gaspésie sont pour les périodes 1986-1991, avec une baisse de 430 pêcheurs, et 2011-2016, avec une baisse de 315. Que ce soit en Gaspésie ou au Québec dans son ensemble, le nombre de pêcheurs a baissé de 1986 à 1996, ensuite il augmente légèrement entre 1996 et 2006, sans toutefois atteindre les effectifs de 1991, pour finalement redescendre en 2011, et encore en 2016.

**Tableau 2. Effectifs et proportions de pêcheurs selon les différents métiers de pêche au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016**

Professions		1986	1991	1996	2001	2006	2011	2016
Québec	Capitaines	450 9,8 %	380 10,3 %	390 11,7 %	365 10,6 %	370 10,5 %	375 13,1 %	395 15,1 %
	Pêcheurs indépendants	3 250 70,9 %	2 405 65,2 %	2 200 66,1 %	2 210 64,2 %	2 125 60,5 %	1 710 59,7 %	1 325 50,7 %
	Matelots de pont	885 19,3 %	905 24,5 %	740 22,2 %	870 25,3 %	1 020 29,0 %	780 27,2 %	895 34,2 %
	<b>Total</b>	<b>4 585</b> <b>100 %</b>	<b>3 690</b> <b>100 %</b>	<b>3 330</b> <b>100 %</b>	<b>3 445</b> <b>100 %</b>	<b>3 515</b> <b>100 %</b>	<b>2 865</b> <b>100 %</b>	<b>2 615</b> <b>100 %</b>
Gaspésie	Capitaines	235 12,5 %	140 9,6 %	140 11,0 %	150 11,7 %	160 12,2 %	185 15,7 %	140 16,2 %
	Pêcheurs indépendants	1 295 68,7 %	870 59,8 %	835 65,7 %	810 63,3 %	795 60,7 %	690 58,5 %	420 48,6 %
	Matelots de pont	355 18,8 %	445 30,6 %	295 23,2 %	320 25,0 %	355 27,1 %	305 25,8 %	305 35,3 %
	<b>Total</b>	<b>1 885</b> <b>100 %</b>	<b>1 455</b> <b>100 %</b>	<b>1 270</b> <b>100 %</b>	<b>1 280</b> <b>100 %</b>	<b>1 310</b> <b>100 %</b>	<b>1 180</b> <b>100 %</b>	<b>865</b> <b>100 %</b>

Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

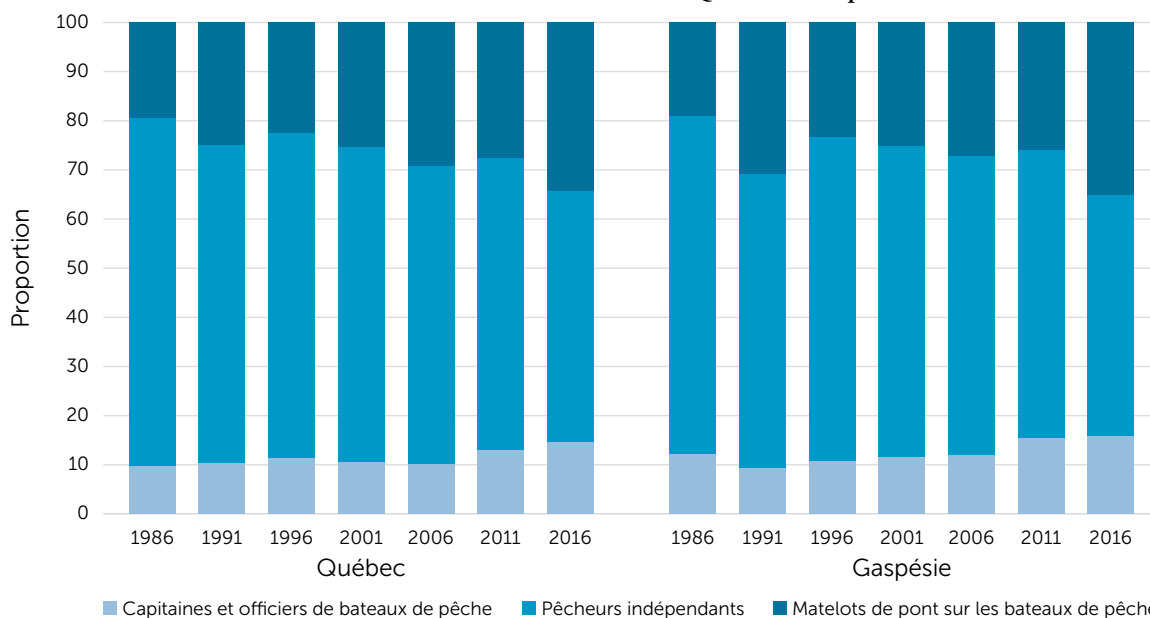
Une analyse plus détaillée des effectifs de pêcheurs selon les différents métiers dans la capture de la ressource halieutique révèle que la plus importante baisse concerne les pêcheurs indépendants. Si en 1986 il y avait 1 295 pêcheurs indépendants en Gaspésie, il n'en restait que 420 en 2016, ce qui représente une baisse de 68 %. L'effectif de pêcheurs indépendants dans l'ensemble du Québec, pour la même période, a baissé de 59 %. La baisse d'effectifs de capitaines et d'aides-pêcheurs en Gaspésie entre 1986 et 2016 a été moins prononcée, soit de 40 % et 14 % respectivement. Pour l'ensemble du Québec, pour la même période, les effectifs de capitaines et d'aides-pêcheurs ont été encore plus stables, avec respectivement une baisse de 12 % et une augmentation de 1 %.

On comprend alors que malgré une tendance généralisée à la baisse du nombre de personnes qui travaillent dans le secteur de la capture, cette baisse est plus prononcée chez les pêcheurs indépendants, ce qui indique une augmentation de la proportion des autres métiers. En 1986, sept travailleurs de la pêche sur dix étaient des pêcheurs indépendants. Trente ans plus tard, un pêcheur sur deux au Québec est pêcheur indépendant (Figure 4). La tendance est presque identique pour la Gaspésie; en 1986, près de 70 % des pêcheurs étaient des pêcheurs indépendants, tandis qu'en 2016 ce n'était que près de 50 %. Selon le recensement de 2016,

à l'échelle du Canada sur les 33 765 pêcheurs, 23 765 étaient des pêcheurs indépendants, soit sept pêcheurs sur dix. La proportion de pêcheurs indépendants dans l'ensemble du Canada est la même que ce qui s'observait au Québec et en Gaspésie trente ans plus tôt, en 1986. Enfin, les capitaines et les aides-pêcheurs représentent une plus faible proportion dans les travailleurs de la pêche au Canada qu'au Québec, ce qui semble indiquer une organisation différente de l'industrie de la pêche commerciale ailleurs au pays.

Au Québec et en Gaspésie, les proportions de capitaines et d'aides-pêcheurs augmentent entre 1986 et 2016, passant de 9,8 à 15,1 % et de 19,3 à 34,2 % respectivement pour le Québec, et de 12,5 % à 16,2 % et de 18,8 % à 35,3 % respectivement pour la Gaspésie (Tableau 2 et Figure 4). En 2016, les pêcheurs indépendants représentaient toujours la majorité des travailleurs de pêche, avec environ la moitié des ceux-ci tombant dans cette catégorie. Ces changements illustrent des changements structuraux dans l'organisation du travail dans la pêche au Québec. On peut penser qu'il y ait eu au courant des années une augmentation des plus grandes entreprises de pêche, dont les bateaux sont gérés par des capitaines ou officiers (propriétaires ou non) de bateaux de pêche et qui embauchent plusieurs aides-pêcheurs, aux dépens de plus petites entreprises gérées par des pêcheurs indépendants, soit des capitaines de plus petits engins de pêche.

**Figure 4. Proportion cumulée selon le métier des travailleurs de la pêche entre 1986 et 2016 selon les recensements au Québec en Gaspésie**



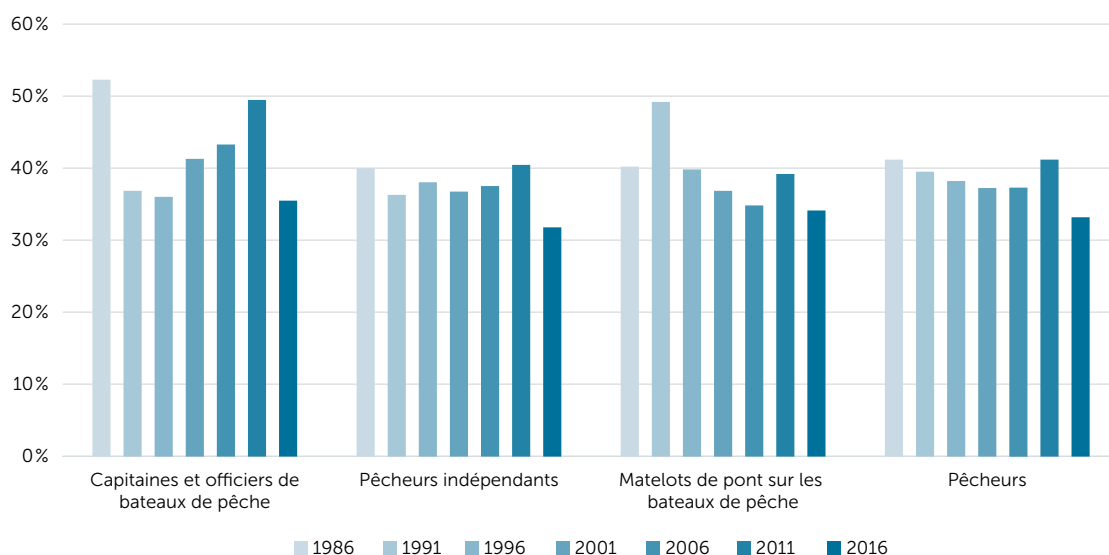
Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

La proportion des pêcheurs gaspésiens, par rapport à l'ensemble du Québec, a une tendance à la baisse depuis 1986. La proportion des pêcheurs québécois qui se trouvent en Gaspésie est passée de 41 % à 33 % entre 1986 et 2016 (Figure 5), ce qui indique une légère augmentation des pêcheurs des autres régions du Québec. Cette baisse n'est pas constante entre 1986 et

2016. On constate une baisse de la représentation des pêcheurs gaspésiens de 1986 jusqu'au début des années 2000. On peut penser que cette baisse est liée à l'introduction du moratoire sur la pêche à la morue qui était commune au sein des pêcheurs gaspésiens. Il y a ensuite une augmentation de la part des pêcheurs gaspésiens entre 2006 et 2011, pour atteindre en 2011 le même pourcentage qu'en 1986, soit 41 %, et ensuite descendre en 2016 au plus bas taux depuis 1986, soit 32 %.

Cette tendance généralisée, mais pas constante, à la baisse de la proportion des pêcheurs gaspésiens s'observe dans l'ensemble des métiers de la pêche. Entre 1986 et 2016, la proportion des capitaines et officiers de bateaux de pêche gaspésiens par rapport à l'ensemble du Québec a baissé de 16 points de pourcentage, la proportion de pêcheurs indépendants a baissé de 8 points et la proportion de matelots de pont a baissé de 6 points (Figure 5). Cependant, au sein de tous les métiers de pêche, la baisse n'est pas régulière entre 1986 et 2016, ce qui rend difficile de prévoir si la baisse continuera au-delà de 2016.

**Figure 5. Proportion des pêcheurs Gaspésiens parmi l'ensemble des pêcheurs du Québec, par catégorie, recensements canadiens de 1986 à 2016**



Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

En conclusion, on constate qu'il y a une baisse du nombre de pêcheurs au Québec comme en Gaspésie entre 1986 et 2016. Le secteur de la capture semble embaucher moins de personnes qu'il le pouvait auparavant. La baisse est plus prononcée auprès des pêcheurs indépendants, dont la proportion semble baisser, tandis que les proportions des capitaines et des aides-pêcheurs augmentent entre 1986 et 2016, même si leur nombre effectif diminue ou demeure stable. On n'observe pas de différence particulière entre les tendances pour l'ensemble du Québec et celles de la Gaspésie. Par contre, on note d'importantes fluctuations de la proportion des pêcheurs gaspésiens dans l'ensemble du Québec entre 1986 et 2016. En général, les pêcheurs gaspésiens ont tendance à représenter une plus petite proportion qu'avant, ce qui peut indiquer une

augmentation des activités de pêche ailleurs au Québec, ou d'une diminution des activités de pêche en Gaspésie.

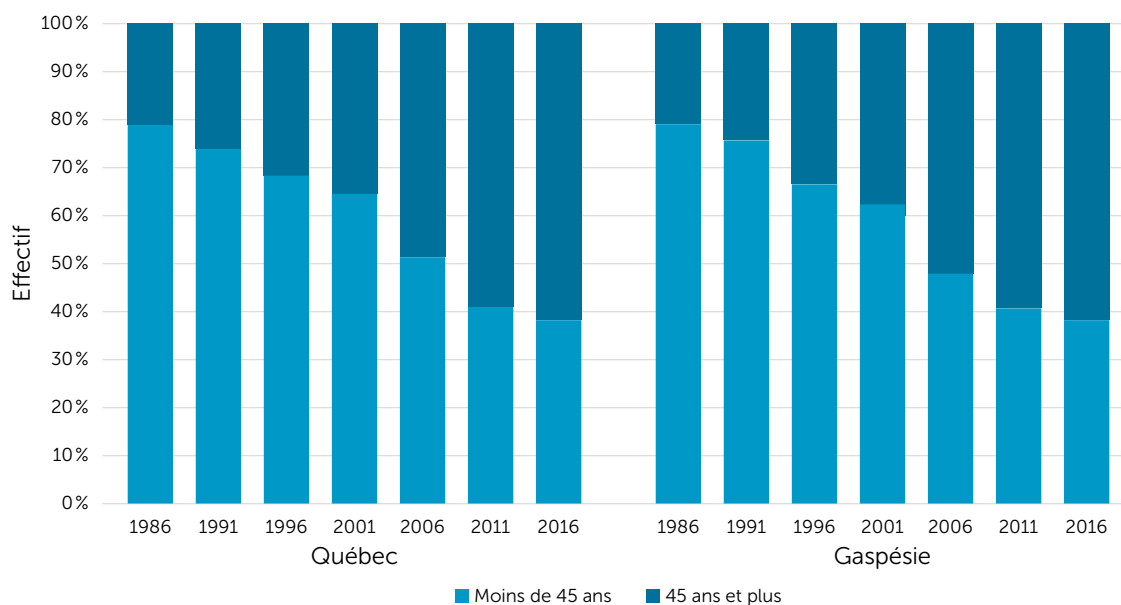
## Portrait sociodémographique des pêcheurs

Cette section présente des données sur l'âge, le sexe, le statut matrimonial, la fréquentation scolaire et le plus haut niveau de scolarité atteint des pêcheurs.

### Âge

Afin de simplifier les analyses par rapport à l'âge, seulement deux grandes catégories d'âge ont été retenues : moins de 45 ans et 45 ans et plus. Une telle approche divise l'ensemble des travailleurs dans la pêche en deux principales générations, et ainsi de comparer ces deux générations. Autant en Gaspésie que dans l'ensemble du Québec, la part des pêcheurs de 45 ans et plus est en constante hausse depuis 1986, passant d'environ 21 % en 1986 à près de 62 % en 2016, ce qui représente une part trois fois plus importante (Figure 6).

**Figure 6. Répartition des pêcheurs selon le groupe d'âge au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016**



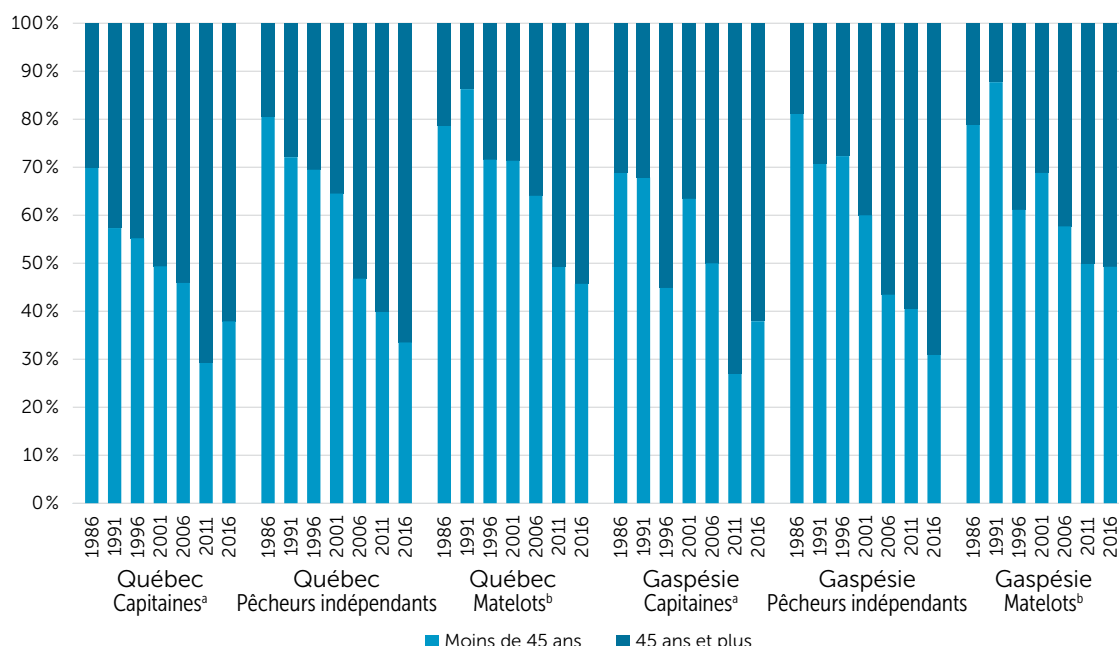
Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

Une analyse des groupes d'âge selon les différentes catégories de métiers dans la pêche révèle un vieillissement généralisé des pêcheurs dans l'ensemble des métiers entre 1986 et 2016, et ce autant pour la Gaspésie que pour l'ensemble du Québec (Figure 7). Malgré quelques exceptions, les capitaines et officiers de bateaux de pêche ont tendance à être plus âgés que les travailleurs au sein des autres catégories du métier, peu importe l'année. Nonobstant, la proportion des capitaines et officiers de bateaux de pêche plus âgés a progressivement augmenté de 1986 à



2011, pour ensuite redescendre légèrement en 2016. En 1986, autant en Gaspésie que dans l'ensemble du Québec, environ 30 % des capitaines avaient 45 ans et plus, tandis que cette proportion est passée à 62 % en 2016 pour les deux territoires. La proportion d'aides-pêcheurs plus âgés est passée de 22 % en 1986 à un peu plus de 50 % en 2016, autant pour la Gaspésie que pour l'ensemble du Québec. Augmentation la plus prononcée de la part des pêcheurs de 45 ans et plus est au sein des pêcheurs indépendants. En 1986, il y avait 20 % des pêcheurs indépendants au Québec et 19 % des pêcheurs indépendants en Gaspésie qui avaient 45 ans et plus, tandis qu'en 2016 ces proportions ont passé à 66 % et 69 % respectivement. On parle alors d'une augmentation de 46 points de pourcentage pour les pêcheurs indépendants plus âgés au Québec, et de 50 points de pourcentage en Gaspésie.

**Figure 7. Répartition des travailleurs de la pêche selon l'âge et la catégorie de métier (CNP) entre 1986 et 2016 au Québec et en Gaspésie.**



<sup>a</sup> Capitaines et officiers de bateaux de pêche

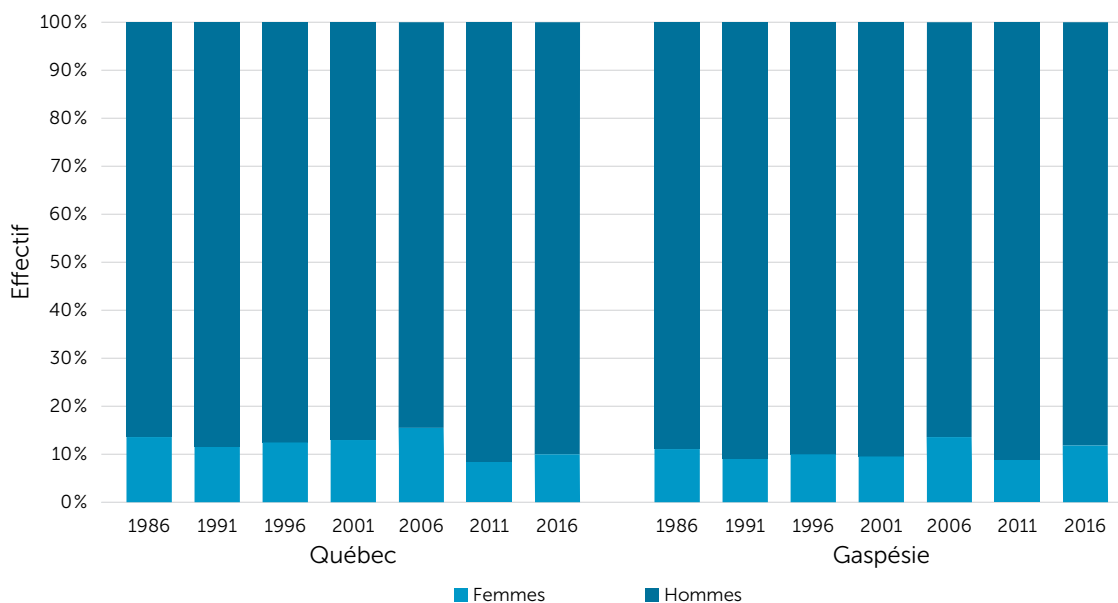
<sup>b</sup> Matelots de pont sur les bateaux de pêche

Sources : recensements des Canadiens de 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

## Sexe

Les travailleurs dans le domaine de la capture sont très majoritairement masculins. En effet, entre 1986 et 2016, la proportion de femmes dans l'ensemble des métiers de la pêche s'est toujours située entre 8 % et 15 % pour le Québec et la Gaspésie, sans importante fluctuation entre les années (Figure 8). Au Québec, c'est en 2006 qu'il y a eu la plus forte proportion de femmes dans la pêche, avec 15 % de femmes. En Gaspésie, c'est également en 2006 que la part des femmes est la plus importante, avec 13 % de femmes.

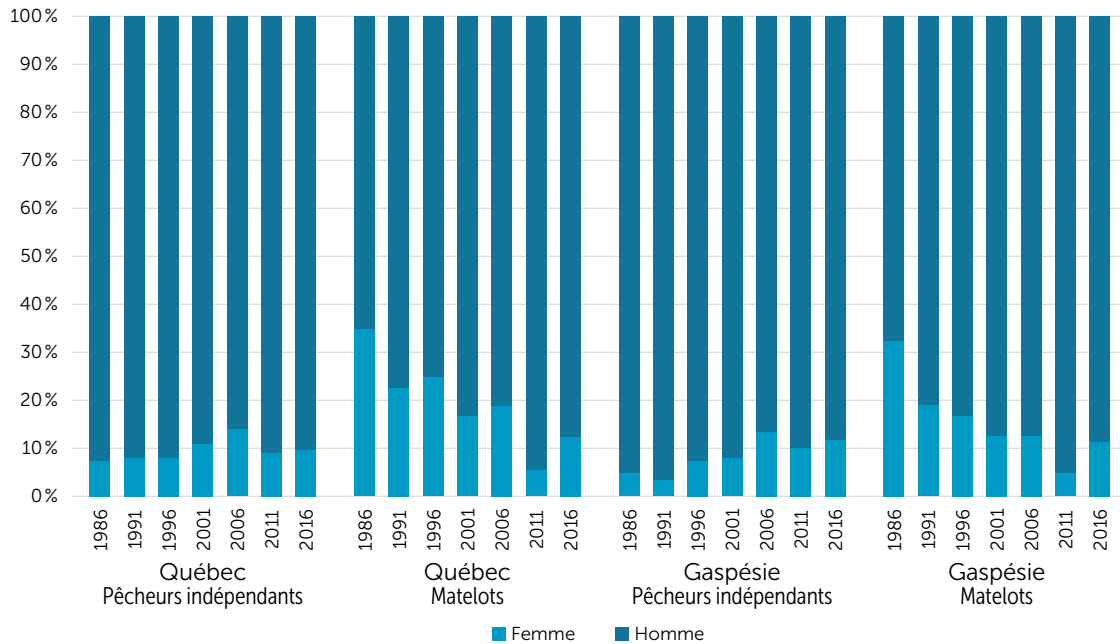
**Figure 8. Répartition des travailleurs de la pêche selon le sexe entre 1986 et 2016 au Québec et en Gaspésie**



Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

Une analyse selon les différentes catégories de métiers dans la pêche révèle une importante fluctuation de la part des femmes au sein des différents métiers. D’abord, concernant les capitaines féminins, leur nombre était trop petit pendant plusieurs années pour permettre à Statistique Canada de les diffuser à des fins statistiques. Les seules données disponibles sont pour 1991 et 2016, où la proportion de femmes capitaines était de 9 % et 5 % respectivement. Ensuite, on peut comparer la proportion de femmes aides-pêcheurs avec la proportion de femmes pêcheuses indépendantes. De 1986 à 1991, il y avait plus de femmes aides-pêcheurs que de femmes pêcheuses indépendantes, autant en Gaspésie que dans l’ensemble du Québec (Figure 9). L’année 1996 semble être un point de bascule, puisqu’il y a eu plus de femmes aides-pêcheurs que de pêcheuses indépendantes au Québec, mais plus de pêcheuses indépendantes que d’aides-pêcheurs en Gaspésie. Pendant toutes les années subséquentes, soit de 2001 à 2016, il y a eu plus de femmes pêcheuses indépendantes que d’aides-pêcheurs, donc la tendance s’est inversée. Entre 1986 et 2016, la proportion de femmes aides-pêcheurs est passée de 35 % à 12 % pour le Québec et de 32 % à 12 % pour la Gaspésie (Figure 9). Entre 1986 et 2016, la proportion de femmes pêcheuses indépendante est passée de 7 % à 10 % et de 5 % à 12 % pour le Québec et la Gaspésie respectivement.

**Figure 9. Répartition pêcheurs selon le sexe et la catégorie de métier (CNP) entre 1986 et 2016 au Québec et en Gaspésie**

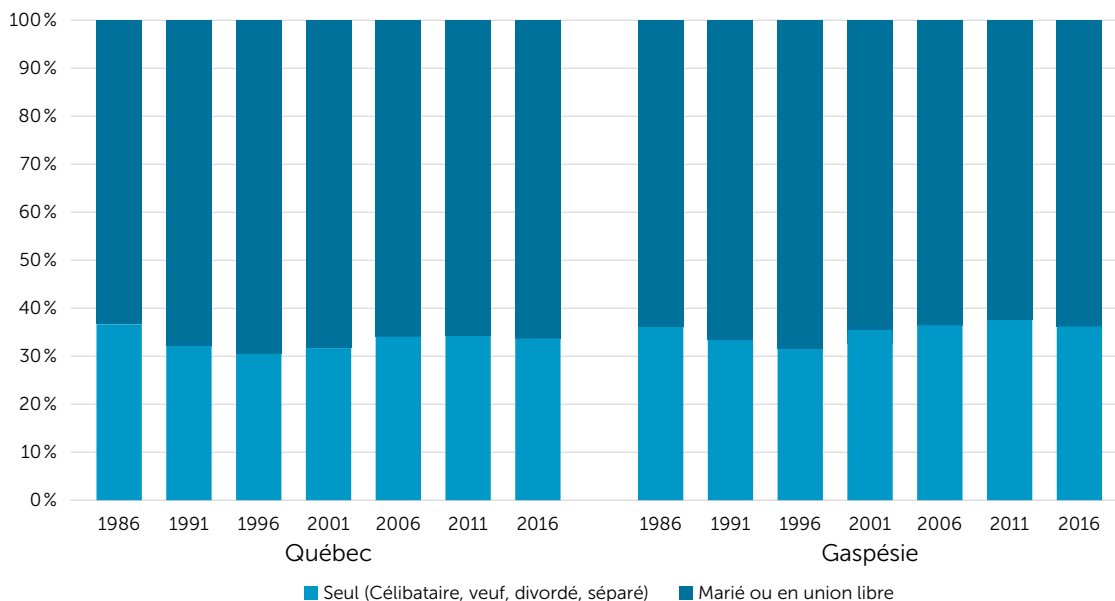


Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

## Statut matrimonial

Nous ne retenons que deux modalités pour l'analyse du statut matrimonial : seul (ce qui inclut célibataire, veuf, divorcé et séparé) d'un côté et en couple (soit marié ou en union libre) de l'autre. Que ce soit au Québec ou en Gaspésie, la majorité des pêcheurs sont mariés ou en union libre. À chaque recensement, la proportion de pêcheurs mariés ou en union libre se situe autour de 35 %, autant au Québec qu'en Gaspésie, avec très peu de fluctuation entre les années (Figure 10).

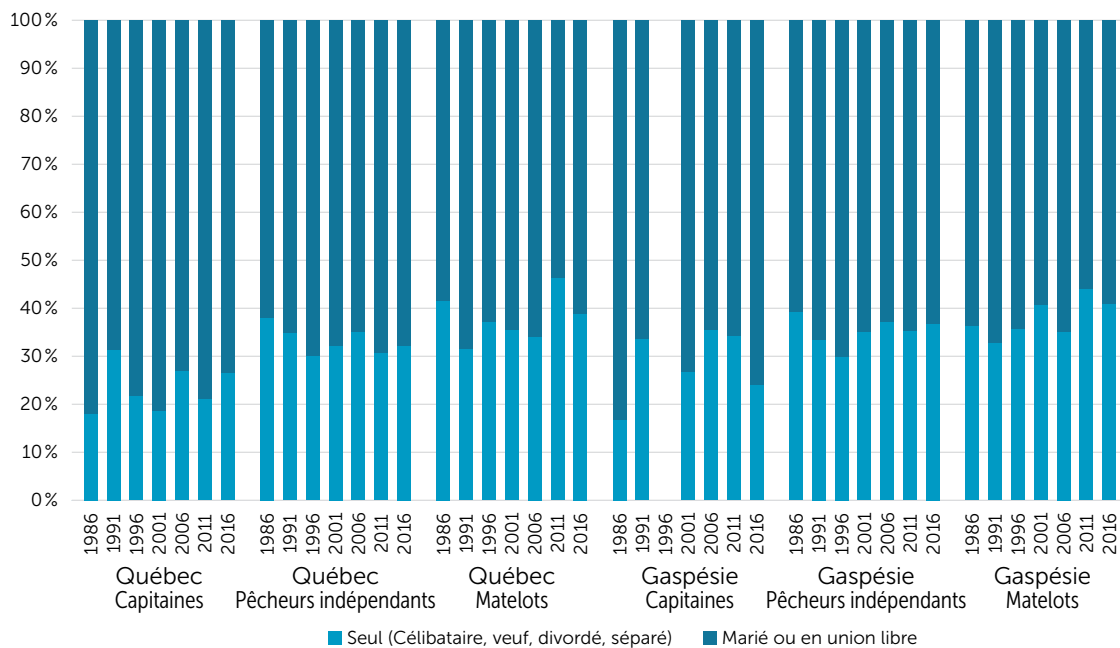
**Figure 10. Répartition des pêcheurs selon le statut matrimonial entre 1986 et 2016 au Québec et en Gaspésie**



Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

Une analyse du statut matrimonial en relation avec la catégorie de métier de pêche indique que les capitaines, au Québec et en Gaspésie, sont plus propices à être mariés ou en union libre que les deux autres types de pêcheurs. Par exemple, en 1986, 82 % des capitaines au Québec et 83 % des capitaines en Gaspésie étaient mariés ou en union libre (Figure 11). La même année, la proportion d'individus mariés ou en union libre était de 62 % et 58 % pour les pêcheurs indépendants et les aides-pêcheurs au Québec. En Gaspésie, les proportions de pêcheurs en couple étaient de 60 % et de 63 % pour les pêcheurs indépendants et les aides-pêcheurs respectivement. Par ailleurs, aucune tendance nette ne se dessine dans l'évolution de la part des pêcheurs mariés ou en union libre. Les proportions de pêcheurs en couple en 2016 sont semblables à ceux de 1986, sans importante fluctuation au courant des années. Au Québec, en 2016, 73 %, 68 % et 61 % des capitaines, des pêcheurs indépendants et des aides-pêcheurs respectivement étaient en couple. En Gaspésie, 76 %, 63 % et 59 % des individus de ces mêmes catégories de métier respectivement étaient en couple en 2016. Ce qu'on remarque, c'est que les aides-pêcheurs ont tendance à être légèrement moins souvent en couple que les pêcheurs des deux autres catégories. Cela peut s'expliquer par le fait que les aides-pêcheurs ont aussi tendance à être plus jeunes que leurs collègues.

**Figure 11. Répartition des pêcheurs selon le statut matrimonial et la catégorie de métier de pêche (CNP) entre 1986 et 2016 au Québec et en Gaspésie**

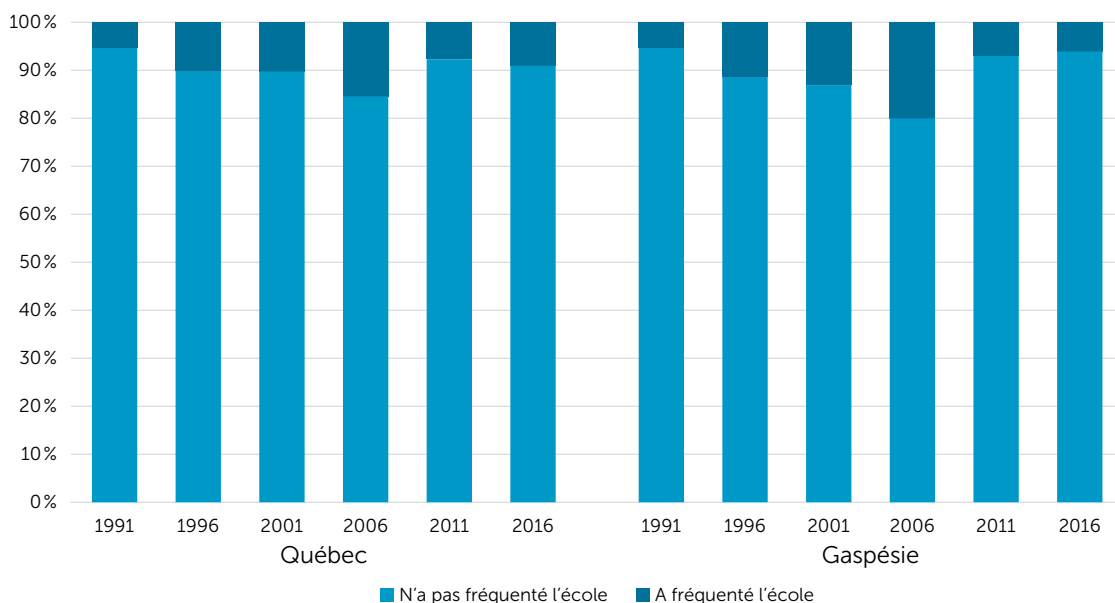


Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

## Fréquentation scolaire

La variable sur la fréquentation scolaire dans les neuf derniers mois est seulement disponible dans les recensements depuis 1991. Deux modalités sont retenues : l'individu a fréquenté l'école au cours des neuf derniers mois et l'individu n'a pas fréquenté l'école au cours des neuf derniers mois. Depuis 1991, la proportion de pêcheurs qui ont fréquenté l'école au cours des neuf derniers mois est autour de 10 % au Québec et en Gaspésie, avec très peu de fluctuation entre les années de recensement (Figure 12). Au Québec, la part des pêcheurs qui ont fréquenté l'école dans les neuf derniers mois passe de 5,4 % en 1991 à 15,6 % en 2006, avant de redescendre autour de 9 % en 2011 et 2016. La tendance est semblable en Gaspésie, où la proportion de pêcheurs qui sont aux études ou l'ont été récemment passe de 6 % à 20 % entre 1991 et 2006, pour ensuite redescendre autour de 7 % en 2011 et 2016.

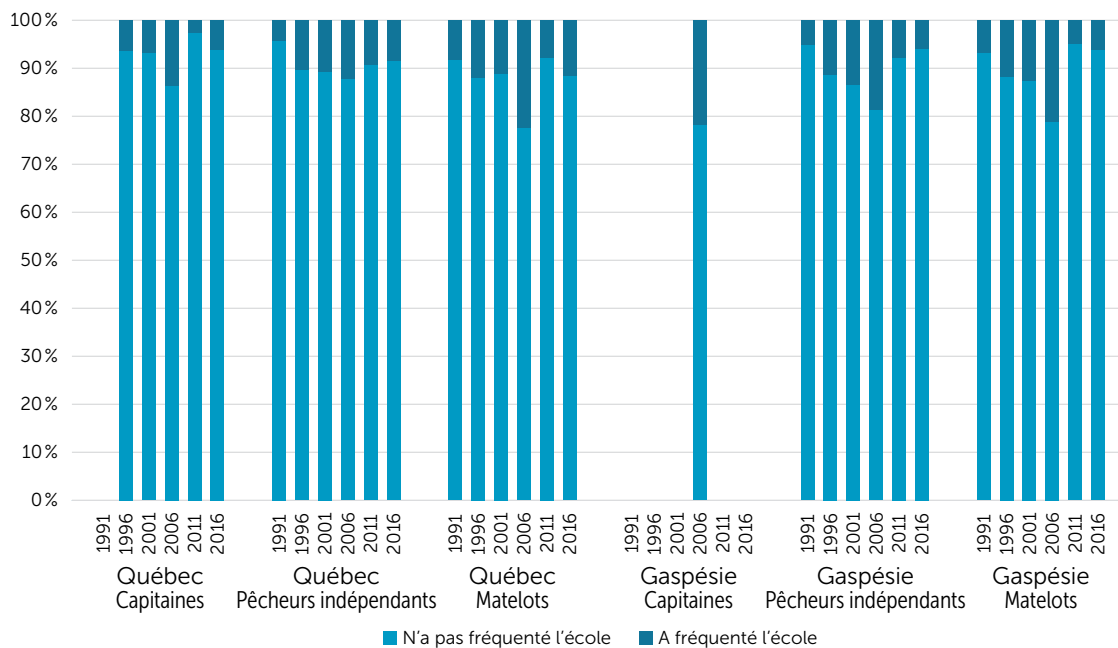
**Figure 12. Répartition des pêcheurs selon la fréquentation scolaire dans les 9 derniers au Québec et en Gaspésie de 1991 à 2016**



Sources : recensements 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

Une analyse de la fréquentation scolaire en fonction de la catégorie de métier de pêche montre que les aides-pêcheurs ont tendance à être plus souvent aux études ou récemment aux études, ce qui peut se comprendre par le fait que ces derniers ont aussi tendance à être plus jeunes. Il est à noter que les données sur la fréquentation scolaire des capitaines ne sont pas disponibles pour toutes les années de recensement, donc nous avons principalement comparé les données des pêcheurs indépendants avec ceux des aides-pêcheurs. Cette prédominance des aides-pêcheurs dans la fréquentation scolaire s'observe aussi en Gaspésie, quoique dans une moindre mesure que dans l'ensemble du Québec. Au Québec, quelle que soit la catégorie de métier, la proportion d'individus ayant fréquenté l'école au cours des neuf derniers mois précédant le recensement est en augmentation entre 1986 et 2006. Le maximum est atteint en 2006. À compter de 2011, la proportion retombe au niveau du début des années 2000. Par exemple, en 2006, près du quart des aides-pêcheurs au Québec ont fréquenté l'école dans les neuf derniers mois (22 %), tandis que la proportion est de 8 % en 2011 et de 12 % en 2016 (Figure 13). En Gaspésie, 7 %, 21 % et 7 % des aides-pêcheurs fréquentaient l'école en 1991, 2006 et 2016 respectivement. La même fluctuation s'observe chez les pêcheurs indépendants. Au Québec, la proportion de pêcheurs indépendants qui ont fréquenté l'école au cours des neuf derniers mois passe de 4 % à 13 % de 1991 à 2006, pour ensuite redescendre à 9 % en 2016. En Gaspésie, les proportions de pêcheurs indépendants aux études au cours des neuf derniers mois sont de 5 %, 19 % et 6 % pour ces trois années respectives.

**Figure 13. Répartition des pêcheurs selon la fréquentation scolaire durant les neuf derniers mois et la catégorie de métier de pêche (CNP) au Québec et en Gaspésie entre 1991 et 2016**

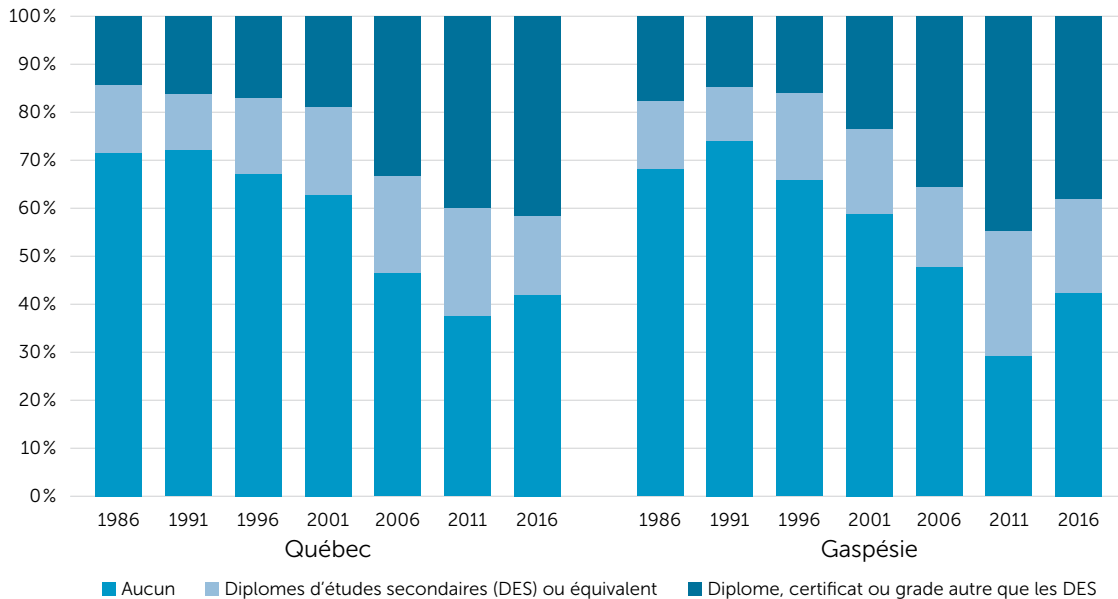


Sources : recensements 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

### Plus haut niveau de scolarité atteint

Trois modalités ont été retenues afin d'analyser le plus haut niveau de scolarité atteint par les pêcheurs au Québec et en Gaspésie : aucun diplôme, diplôme d'études secondaires (DES) ou équivalent et diplôme, certificat ou grade autre que le DES. Au Québec, ainsi qu'en Gaspésie, la part des pêcheurs ayant un diplôme, certificat ou grade autre que le DES est globalement en progression depuis 1986 au détriment de la part des pêcheurs sans aucun diplôme (Figure 14). Cependant, si la proportion de pêcheurs n'ayant aucun diplôme baisse, notamment de 1991 jusqu'à 2011, on observe une augmentation entre 2011 et 2016. Entre ces deux années, la proportion de pêcheurs sans aucun diplôme passe de 38 % à 42 % au Québec et de 29 % à 42 % en Gaspésie.

**Figure 14. Répartition des pêcheurs selon le plus niveau de scolarité atteint au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016**



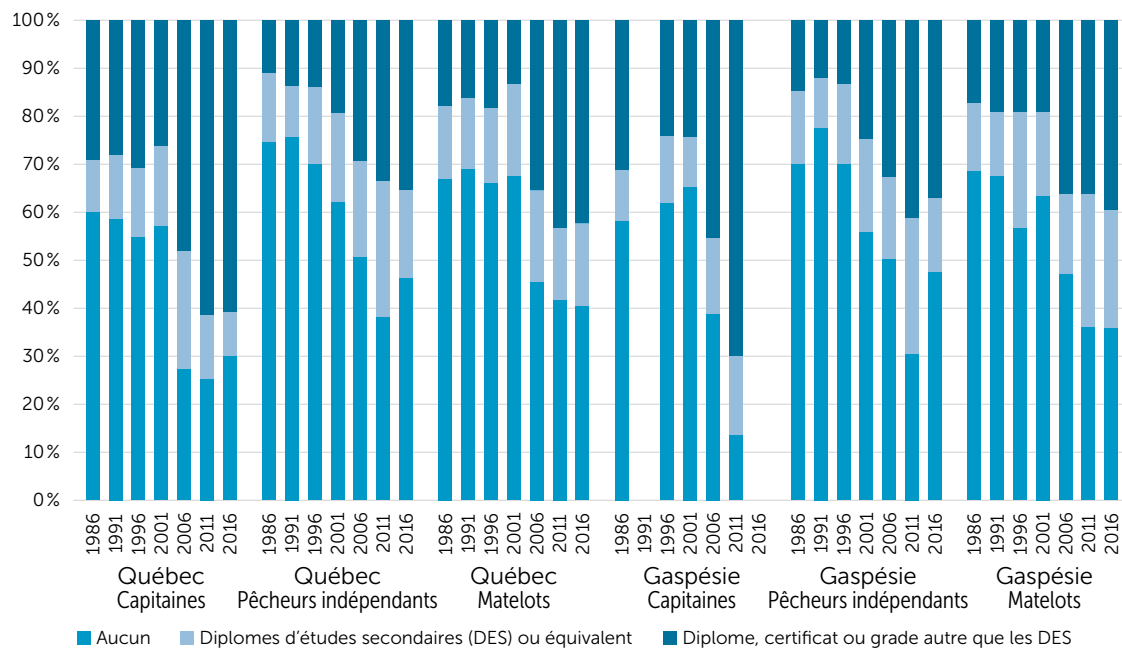
Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

Les capitaines ont tendance à avoir un niveau de scolarité plus élevé que leurs collègues, avec une plus forte proportion d'individus ayant un diplôme, certificat, ou grade autre que le DES. La répartition des aides-pêcheurs et des pêcheurs indépendants selon le niveau de scolarité est semblable, même si les aides-pêcheurs ont une légère tendance à être plus diplômés.

Au Québec et en Gaspésie, la part des individus diplômés avec un grade autre que le DES est globalement en progression au sein des chacun des métiers de la pêche. Au Québec par exemple, la part des capitaines avec diplôme, certificat ou grade autre que le DES passe de 29 % en 1986 à 61 % en 2016 (Figure 15). La proportion a ainsi doublé en trente ans. En Gaspésie, la part passe de 31 % en 1986 à 70 % en 2011 (les données pour le niveau de scolarité des capitaines en Gaspésie ne sont pas disponibles pour 2016). Cette augmentation progressive de la proportion d'individus ayant un diplôme, certificat ou grade autre que le DES est également notable chez les pêcheurs indépendants et les aides-pêcheurs, sans jamais atteindre la proportion des capitaines. Chez les aides-pêcheurs plus spécifiquement, l'augmentation semble avoir été particulièrement prononcée entre 2001 et 2006, où la proportion d'aides-pêcheurs ayant un diplôme, certificat ou grade autre que le DES passe de 13 % à 35 % pour le Québec, et de 19 % à 36 % pour la Gaspésie.



**Figure 15. Répartition des pêcheurs selon le plus haut niveau de scolarité atteint et la catégorie de métier de pêche (CNP) au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016**



Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

## La situation familiale et économique des pêcheurs

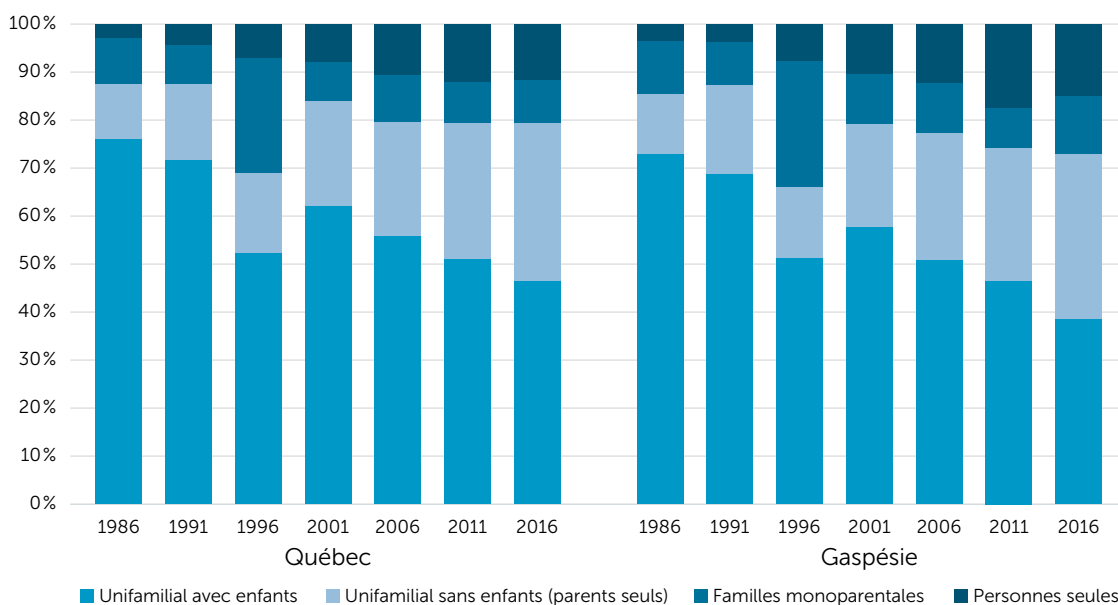
Cette section présente les principales tendances concernant le type de ménage, le nombre de personnes dans le ménage, le nombre d'enfants et le principal pourvoyeur du ménage au sein des familles de pêche.

### Type de ménage

Nous considérons quatre « types de ménage » dans le cadre de ce projet : (1) unifamilial avec enfants, (2) unifamilial sans enfants (deux adultes seuls), (3) famille monoparentale et (4) personne seule.

De façon générale, on observe une tendance à la hausse de la part des pêcheurs célibataires et celle des pêcheurs en couple, mais sans enfants. Entre 1986 et 2016, la proportion de pêcheurs célibataires passe de 3 à 12 % pour le Québec et de 4 à 15 % pour la Gaspésie (Figure 16). Durant la même période, la proportion de pêcheurs en couple, mais sans enfants passe de 11 à 33 % pour le Québec et de 12 à 34 % pour la Gaspésie. La part de pêcheurs dans une famille monoparentale, c'est-à-dire célibataire, mais avec des enfants, semble être relativement stable entre 1986 et 2016, avec une hausse momentanée en 1996. Enfin, la proportion de pêcheurs dans un ménage unifamilial avec enfants a baissé, passant de plus de trois quarts (76 %) en 1986 à moins de la moitié (46 %) en 2016 au Québec. En Gaspésie, leur proportion est passée de 73 à 38 % pour la même période.

**Figure 16. Proportion des pêcheurs selon le type de ménage, au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016**

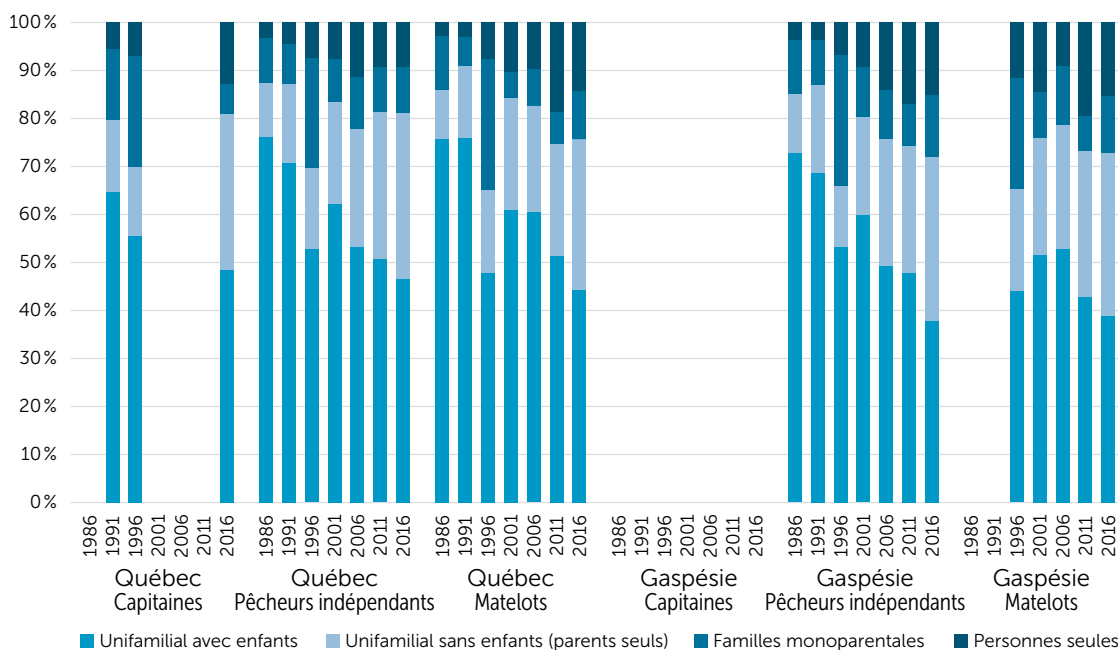


Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

20

Ces tendances sont aussi semblables quand on regarde au sein des différents métiers de pêche. La part des capitaines, des pêcheurs indépendants et des aides-pêcheurs célibataires ou en couple sans enfants a augmenté, la part de ceux qui sont monoparentaux est relativement stable, tandis que la part de ceux qui sont en couple avec des enfants a diminué (Figure 17).

**Figure 17. Répartition des pêcheurs selon le type de ménage et le type de métier de pêche (CNP) au Québec et en Gaspésie entre 1986 et 2016**



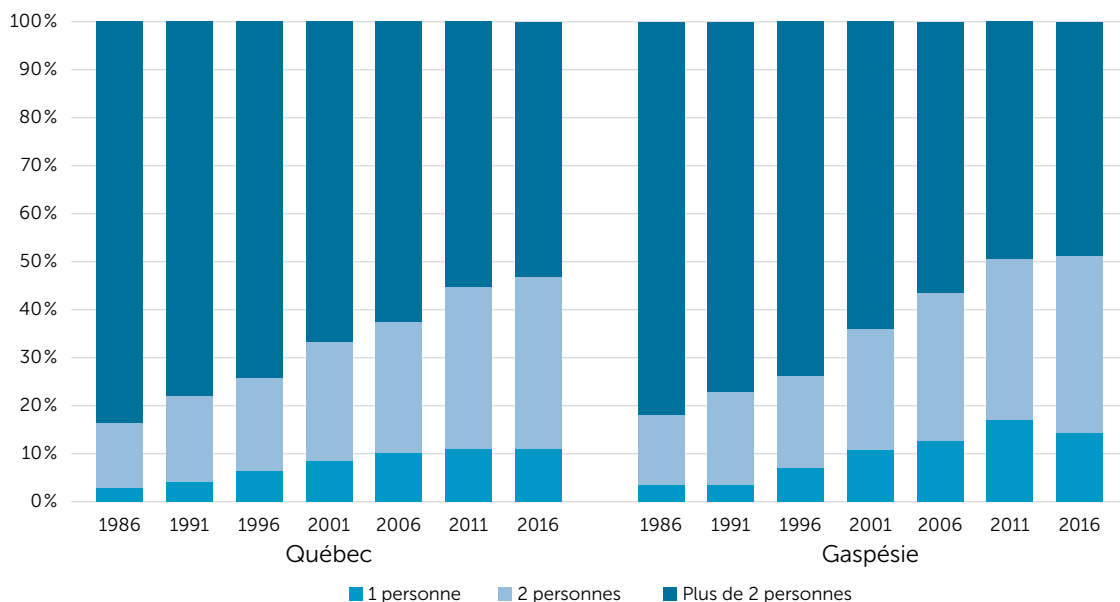
Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

## Nombre de personnes dans le ménage

La variable « nombre de personnes dans le ménage » se décline aussi en trois modalités : (1) une personne, (2) deux personnes et (3) plus de deux personnes.

La part des ménages de pêcheurs composés de plus de deux personnes est en recul au profit des ménages composés d'une ou de deux personnes. En 1986, 83 % des ménages de pêcheurs québécois étaient composés de plus de deux personnes, 14 % de deux personnes et 3 % d'une seule personne (Figure 18). La même année, en Gaspésie, ces trois proportions étaient de 82, 15 et 3 % respectivement. En 2016, seulement un peu plus de la moitié (53 %) des ménages québécois de pêcheurs étaient composés de plus de deux personnes, 36 % étaient composés de deux personnes et 11 % d'une seule personne. En Gaspésie, ces proportions étaient de 49, 37 et 14 % respectivement la même année. Depuis le début des années 2000, jusqu'à 2016, on peut noter une proportion légèrement plus forte (entre 3 et 6 points de pourcentages) de ménages de pêcheurs gaspésiens composés d'une seule personne, c'est-à-dire des pêcheurs célibataires, comparée à l'ensemble du Québec.

**Figure 18. Proportion des pêcheurs selon le nombre de personnes dans le ménage au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016**

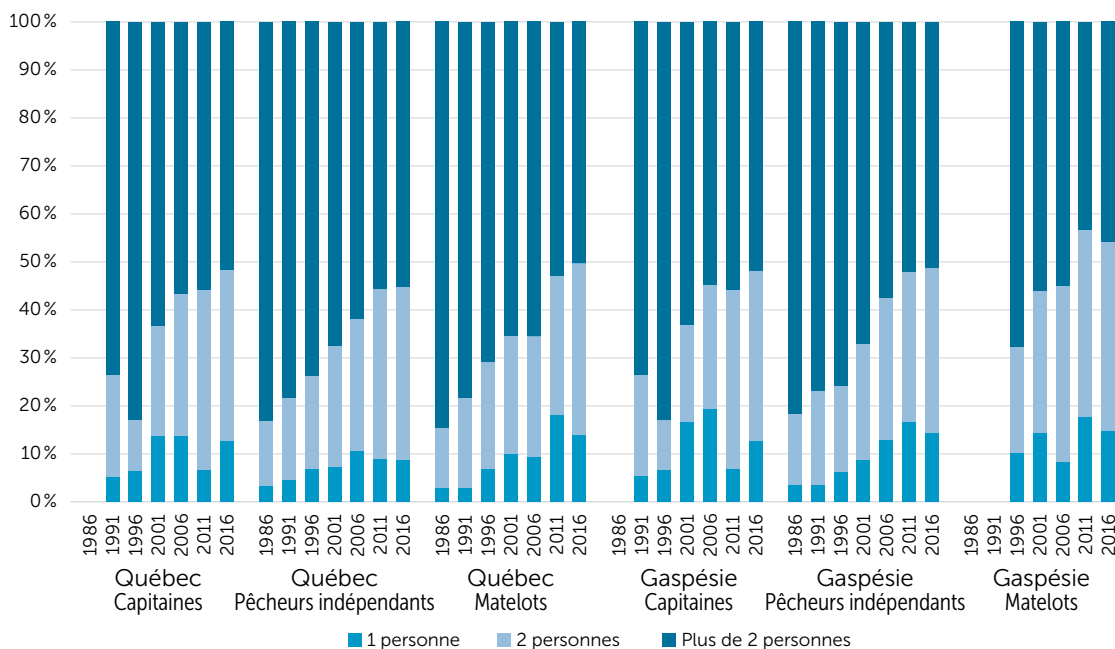


Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

De façon générale, les tendances au sein des différents types de métiers sont semblables aux tendances pour l'ensemble des pêcheurs, malgré quelques petites particularités. D'abord, il y a eu une légère augmentation des capitaines et officiers de bateaux de pêche dans un ménage de plus de deux personnes durant la première moitié des années 1990, pour ensuite redescendre les années subséquentes. La proportion de capitaines québécois dans un ménage de plus de deux personnes passe de 74 à 83 % entre 1991 et 1996, pour ensuite redescendre à 64 % en 2001

et aboutir à 52 % en 2016 (Figure 19). Les données pour les capitaines de la Gaspésie ne sont disponibles que pour deux années de recensement, rendant la comparaison entre les capitaines de l'ensemble du Québec et ceux de la Gaspésie impossible. Par ailleurs, si la proportion d'aides-pêcheurs gaspésiens dans un ménage composé de plus de deux personnes baisse entre 1996 et 2011, passant de 68 à 44 %, on observe une légère augmentation entre 2011 et 2016, passant de 44 à 46 %.

**Figure 19. Répartition des pêcheurs selon le nombre de personnes dans le ménage et le type de métier de pêche (CNP) au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016**



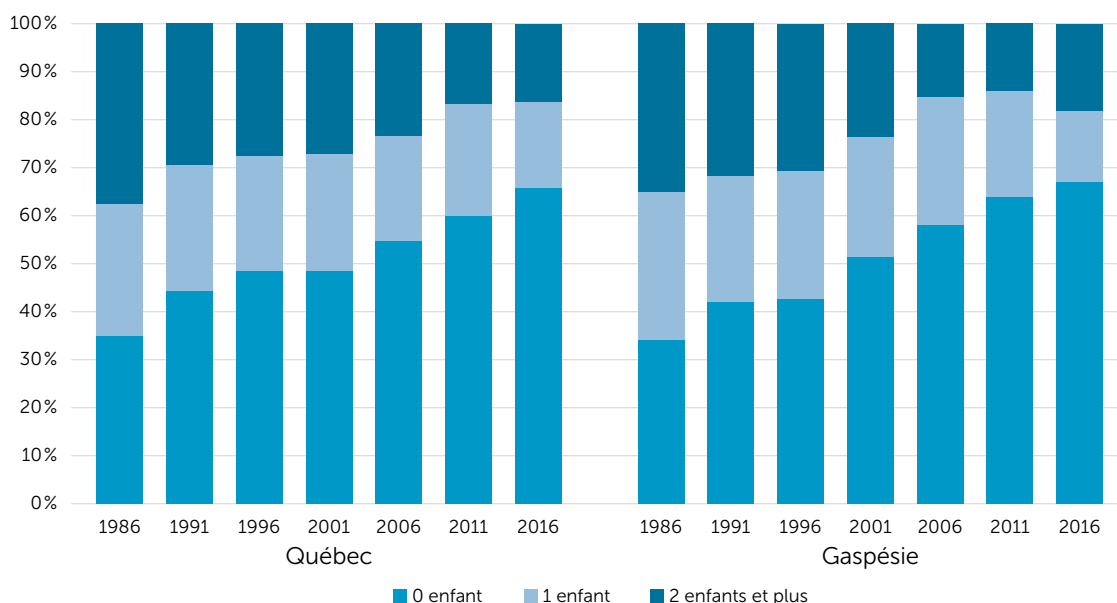
Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

## Nombre d'enfants

La variable « nombre d'enfants » se décline en trois modalités : (1) pas d'enfants, (2) un enfant et (3) deux enfants ou plus.

Nous avons vu plus haut que la proportion des pêcheurs dans des ménages d'une ou de deux personnes est en progression dans la province. Au Québec, et dans une moindre mesure en Gaspésie, la part des ménages sans enfant est en progression, passant de 35 % en 1986 à 66 % en 2016 (Figure 20). La part des ménages sans enfant a presque doublé. Cette évolution se fait au détriment des ménages avec deux enfants ou plus, mais surtout au détriment de ceux composés d'un seul enfant. Sur 100 ménages de pêcheurs en 1986, 35 n'ont pas d'enfants, 28 un enfant et 37 deux enfants ou plus. En 2016, 66 ménages n'ont pas d'enfants, 18 un enfant et 16 deux enfants ou plus.

**Figure 20. Proportion des pêcheurs selon le nombre d'enfants au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016**



Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

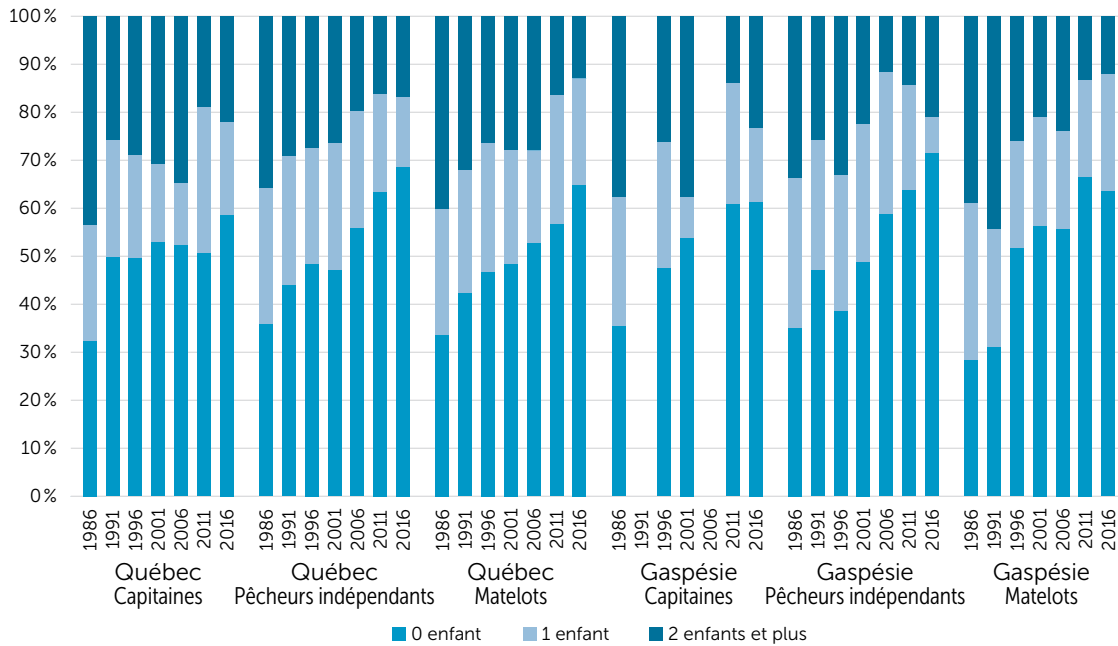
Les pêcheurs indépendants font plus fréquemment partie des ménages avec aucun enfant. Par ailleurs, les capitaines font davantage partie d'une famille composée de deux enfants ou plus que les aides-pêcheurs. La majorité des aides-pêcheurs n'ont pas d'enfants, mais dans une moindre mesure que les pêcheurs indépendants (Figure 21).

Globalement, parmi les individus des différents métiers de la pêche au Québec et en Gaspésie, la part des ménages comptant deux enfants et plus recule au profit des ménages sans enfants. Toutefois, plusieurs spécificités sont à soulever. Entre 1986 et 1991, chez les capitaines au Québec, il y a d'abord une baisse importante (43 % à 26 %) de la part des ménages avec deux enfants ou plus et une hausse importante (33 % à 50 %) des ménages sans enfant. Jusqu'en 2006, la part des familles comportant deux enfants ou plus est en progression, passant de 26 % en 1991 à 34 % en 2006. Ensuite, la proportion se situe autour de 20 %. Par ailleurs, la part des familles sans enfants stagne autour de 50 % entre 1991 et 2011. Une nouvelle hausse est à constater en 2016.

Chez les pêcheurs indépendants et les aides-pêcheurs, la proportion des familles comportant deux enfants ou plus est en baisse quasi constante de 1986 à 2016. Les familles sans enfant sont en progression régulière au sein de ces deux métiers de pêcheurs sur la même période.

Les tendances parmi les pêcheurs gaspésiens sont moins régulières, bien qu'elles suivent la même logique que celles observées à l'échelle du Québec.

**Figure 21. Répartition des pêcheurs selon le nombre d'enfants et le type de métier de pêche (CNP) au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016**



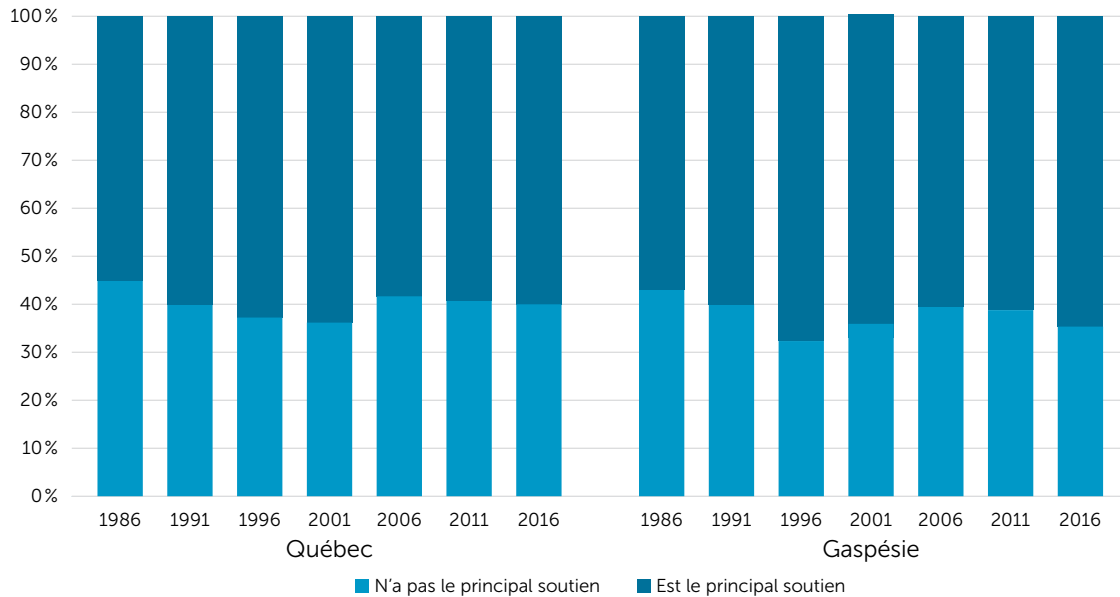
Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

## Principal soutien du ménage

La variable permettant de savoir si le répondant est le principal soutien du ménage est composée de deux modalités : le répondant est le principal soutien du ménage ou il ne l'est pas.

La majorité des pêcheurs sont les principaux pourvoyeurs de leurs ménages depuis 1986 au Québec et en Gaspésie. À l'échelle de la province du Québec en 1986, 55 % des pêcheurs sont le principal soutien du ménage (Figure 22). Jusqu'en 2001, la proportion augmente jusqu'à atteindre 64 %. À partir de 2006, la proportion stagne autour de 58 %. Les pêcheurs de la Gaspésie sont plus souvent les principaux soutiens du ménage que ceux du Québec. De 1986 à 1996, la proportion passe de 57 % à 68 %. Par la suite, la proportion se situe autour de 64 %.

**Figure 22. Proportion des pêcheurs selon le fait d'être ou de ne pas être le principal soutien financier du ménage au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016**

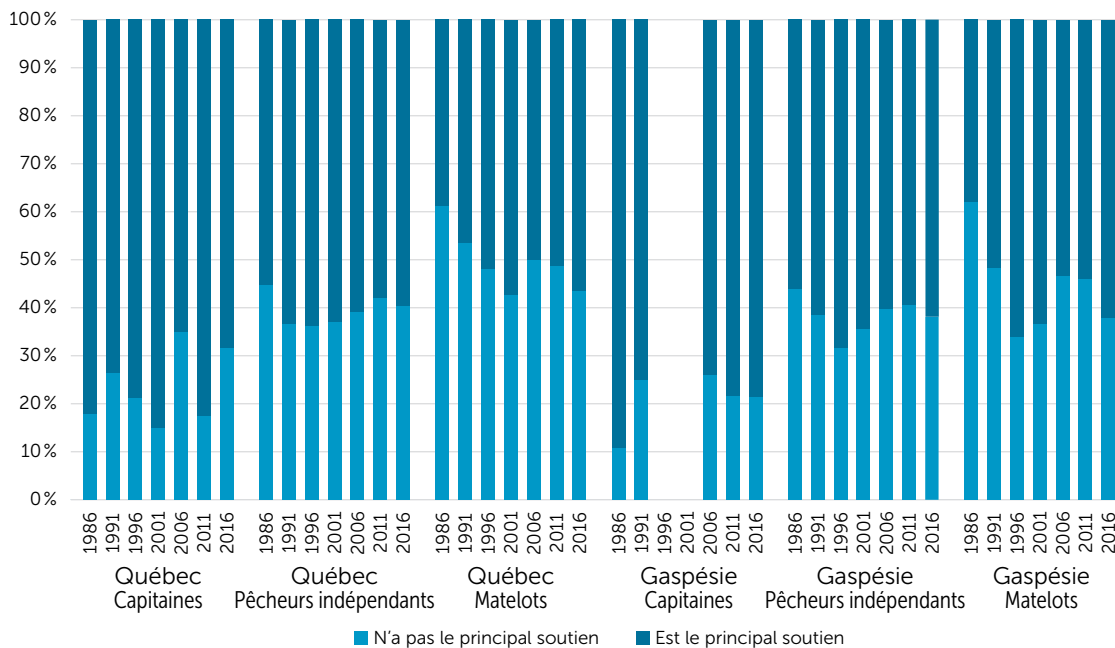


Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016

Au Québec, les capitaines sont plus souvent le principal soutien du ménage que les pêcheurs indépendants, qui le sont eux-mêmes plus que les aides-pêcheurs. En Gaspésie, la situation est similaire, même si l'écart entre les pêcheurs indépendants et les aides-pêcheurs est moindre (Figure 23).

Plus d'un pêcheur sur deux est le principal soutien du ménage au Québec et en Gaspésie, et ce, depuis 1986. Au Québec, chez les capitaines ce sont environ 8 personnes sur 10 qui sont dans cette situation. Parmi les pêcheurs indépendants, la proportion est de 60 %. Au sein des aides-pêcheurs, la proportion était de 40 % en 1986 et tend à se rapprocher de celle des pêcheurs indépendants (60 %). Il semble que moins le métier est bien rémunéré, moins les pêcheurs ont tendance à être les principaux pourvoyeurs dans leur famille.

**Figure 23. Répartition des pêcheurs selon le fait d'être ou de ne pas être le principal soutien financier du ménage et le type de métier de pêche (CNP) au Québec et en Gaspésie de 1986 à 2016**



Sources : recensements 1986, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 (ENM) et 2016



## Conclusion

L'analyse quantitative présentée ci-haut permet de mettre en évidence ces changements structuraux perçus et soulevés par les acteurs consultés lors de cette recherche. Par exemple, le survol de l'industrie de la pêche au Québec, présenté ci-haut, montre que la quantité des espèces pêchées varie beaucoup dans le temps, indiquant une importante adaptabilité de la part des exploitants des entreprises pour s'adapter à ces changements. Par ailleurs, le portrait des différents métiers de la pêche montre une baisse de la quantité de capitaines et de pêcheurs indépendants depuis les vingt dernières années, mais une augmentation des aides-pêcheurs. Cette donnée peut être un indicateur de la diminution de la quantité d'entreprises de pêche au bénéfice de plus grosses entreprises qui emploient plusieurs aides-pêcheurs. Ces plus grosses entreprises sont possiblement équipées pour faire face et s'adapter aux changements structuraux. Ensuite, les données socioéconomiques présentées montrent à quel point ces entreprises, malgré leur grossissement relatif au cours des dernières années, demeurent encore intégrées et « dépendantes » de la famille des capitaines-propriétaires. Encore une fois, on peut penser que cette intégration dans la famille permet aux entreprises d'être plus flexibles et de faire face aux changements structuraux. En somme, cette analyse de données quantitatives permet d'avoir un portrait de ce secteur constamment en évolution et permet de mettre en contexte les récits des acteurs dans ce secteur, présentés ici-bas.

LES CARRIÈRES DES PÊCHEURS  
CAPITAINES-PROPRIÉTAIRES EN GASPÉSIE





## **Une typologie des capitaines-propriétaires**



## UNE TYPOLOGIE DES CAPITAINES-PROPRIÉTAIRES

---

Cette section est principalement fondée sur le volet qualitatif du projet de recherche, soit des entretiens, des observations et des groupes de discussion avec des acteurs du secteur de la capture en Gaspésie. Pour des détails sur la méthodologie, voir la note méthodologique présentée au début du document. La section présente les principales typologies de capitaines-propriétaires. Les typologies présentées sont des « cas types » qui illustrent les possibles trajectoires de carrière dans la pêche, soit les plus communes ou les plus marquantes. Cette liste ne se veut en aucun cas exhaustive ou statistiquement représentative, et les typologies ne représentent pas des personnes spécifiques. Ce sont des trajectoires fictives, mais fondées sur l'agrégation et l'analyse de données de recherche qualitatives. Les typologies ont été construites à partir de variations observées dans le type d'entreprise, le modèle familial et la trajectoire professionnelle des capitaines-propriétaires.

Nous avons fait le choix de représenter chaque typologie de capitaine-propriétaire par une espèce de baleine afin de mettre en valeur certaines dimensions clés de la trajectoire. Par exemple, nous représentons le « jeune capitaine ne provenant pas d'une famille de pêche » par la baleine noire, car, tout comme cette espèce, cette trajectoire est plutôt rare au sein des pêcheurs dans l'Est du Québec. Tel que présenté en introduction, nous avons fait le choix de représenter les différentes typologies par des baleines puisque la baleine est une espèce qui marque l'imaginaire collectif par rapport au Saint-Laurent, et puisque les mouvements de ces dernières peuvent avoir une incidence sur les activités de pêche dans la région. On constate que les trajectoires des baleines et les activités des pêcheurs durant une saison de pêche peuvent s'influencer mutuellement. Si à certains moments les pêcheurs soulèvent un sentiment d'impuissance face aux baleines, à d'autres moments, ils ressentent de l'émerveillement envers cette espèce majestueuse avec laquelle ils partagent la mer.





## Première typologie **LA BALEINE BORÉALE**

### un capitaine (retraité) et une entreprise transférée à la relève

«*La baleine boréale, une espèce de l'Arctique qui détient le record de longévité : elle peut atteindre 200 ans [...].*»

#### Trajectoire du capitaine-propriétaire (CP)

- Il a 65 ans ou plus.
- Le métier lui a été transmis par son père.
- Il est présentement à la retraite.
- L'entreprise a été vendue à son fils, mais il travaille encore comme aide-pêcheur avec la relève.
- Son parcours scolaire n'a pas été facile, il n'a pas terminé l'école secondaire et il a décidé de commencer à pêcher avec son père plus formellement dès qu'il a quitté l'école. Ses parents n'ont pas encouragé cette décision d'abandonner l'école, mais ils l'ont encouragé à chercher un emploi quand il a décidé de la quitter.
- Il a pêché avec ses frères et son père comme aide-pêcheur pendant une dizaine d'années.
- Après ce temps, il a décidé d'acheter son propre permis de pêche auprès du gouvernement et un petit engin de pêche d'un autre capitaine.
- L'achat de l'entreprise a été financé par une usine de transformation et le CP avait ainsi une dette auprès de l'usine de transformation. Lors du déchargement de la ressource capturée, l'usine soustrayait du montant à payer au CP un certain pourcentage afin de rembourser la dette, et remettait le reste au CP pour qu'il paie les autres dépenses de l'entreprise, par exemple les salaires, incluant le sien, le maintien du bateau, l'essence et les assurances. Cet arrangement a permis au CP de rembourser plus rapidement la dette quand la ressource était plus abondante, et de rembourser moins quand elle l'était moins.
- Il s'identifie d'abord comme pêcheur traditionnel. Il a été obligé de s'adapter et de « jouer le jeu de l'entrepreneur » afin de faire croître le chiffre d'affaires de l'entreprise pour qu'elle soit en mesure de survivre et de compétitionner sur le marché avec les autres entreprises de pêche, mais il préférerait, lorsque possible, encore emprunter des procédés de pêche, de transformation et de conservation plus traditionnels, tels qu'appâter les filets de pêche à la main, sans *boetteuse*, ou réparer soi-même les filets brisés selon les méthodes traditionnelles transmises par son père.

## La famille

- Il a une conjointe et des enfants.
- Sa conjointe a toujours été femme au foyer.
- Elle s'occupait de l'administration de l'entreprise, et elle s'occupe encore de l'administration pour la relève.
- La famille a toujours senti un attachement envers la pêche et le bateau. Ils sortaient faire des tours en bateau en famille.
- Un des enfants a commencé à pêcher avec le CP vers l'adolescence, et a repris l'entreprise après plusieurs années de pêche avec son père.

### Défi spécifique à cette typologie

Le CP n'a jamais été très impliqué dans les tâches ménagères. La pêche a toujours occupé beaucoup de son temps, tout au long de l'année. Dans ce contexte, il aurait été difficile pour sa conjointe d'occuper un autre emploi.

## L'entreprise

- Le CP pêchait plusieurs espèces.
- Ses voyages avaient souvent une durée de cinq à sept jours, mais des fois de un à deux jours ou de huit à dix jours. Comme il détenait des permis pour plusieurs espèces, la durée de ses voyages de pêche dépendait de l'espèce qu'il pêchait à ce moment-là.
- Il a vécu le moratoire sur la pêche à la morue et a reçu des compensations de la part du gouvernement.
- Il a changé de bateau quelques fois dans sa carrière, toujours dans le but d'agrandir ou de moderniser l'entreprise.
- Il a aussi acheté des quotas additionnels à quelques reprises, afin d'augmenter son volume de captures, et ainsi augmenter le chiffre d'affaires de l'entreprise.
- Vers la fin de sa carrière, lorsque l'entreprise avait atteint une certaine maturité et stabilité économique, il a fait de grosses rénovations et des mises à jour sur le bateau. Sachant que son fils allait prendre la relève, les décisions concernant l'entretien et les modifications à apporter au bateau ont été prises ensemble, afin que le bateau soit « au goût » de la relève.

## Relation à la communauté de pêche et à la communauté locale

- Le CP sentait que les relations avec la communauté sont bonnes. Il exprime ne pas avoir senti de tensions.
- Les relations avec les autres CP étaient aussi bonnes. Il parlait avec tous les autres CP et il sent qu'il était respecté par les autres.
- Il s'est impliqué de façon régulière dans l'association de pêcheurs, par exemple en occupant un poste au sein du conseil d'administration ou en participant aux négociations sur le prix de la ressource avec les usines de transformation.



## Deuxième typologie **LE RORQUAL COMMUN**

une entreprise familiale, un métier difficile

---

*«Certainement le plus rapide des grands cétacés, on le surnomme le “lévrier des mers”. Dans le Saint-Laurent, certains individus sont fidèles à leur aire d’alimentation estivale et reviennent chaque année, d’autres n’ont été observés qu’une ou deux fois [...]»*

### Trajectoire du capitaine-propriétaire (CP)

- Il a entre 40 et 50 ans.
- Le métier lui a été transmis par son père.
- Dès son enfance, il a passé ses étés sur le bateau à aider son père.
- Son parcours scolaire n’a pas été facile, il n’a pas terminé l’école secondaire et il a décidé de commencer à pêcher avec son père plus formellement dès qu’il a quitté l’école. Ses parents n’ont pas encouragé cette décision d’abandonner l’école, mais ils l’ont encouragé à chercher un emploi quand il a décidé de la quitter.
- Après quelques années à travailler comme aide-pêcheur avec son père, il est allé suivre son cours de capitaine dans le but de reprendre un jour l’entreprise de son père. Cette envie de reprendre l’entreprise a toujours été présente chez lui. Il percevait la reprise de l’entreprise comme faisant partie de la suite « naturelle » des choses. Il n’a pas senti de pression extérieure (par exemple de ses parents) pour reprendre l’entreprise.
- Le transfert s’est effectué progressivement. Son père a commencé peu à peu à lui donner des responsabilités et à l’impliquer dans la prise de décisions. Père et fils ont, par exemple, décidé ensemble de rénover le bateau selon les préférences du fils ainsi que d’acheter d’autres quotas pour faire grandir l’entreprise.
- Au moment du transfert officiel, les institutions financières ont accepté de financer seulement la moitié du coût d’achat de l’entreprise, même avec une garantie du prêt par le MAPAQ. C’est pourquoi le père du CP a financé lui-même le reste du coût d’achat. Le CP a donc une dette, garantie par le MAPAQ, auprès d’une institution financière, et une autre envers son père. Il fait donc des paiements mensuels à son père ainsi qu’à l’institution financière.
- Le CP a vécu, ou plutôt a été témoin des conséquences du moratoire sur la pêche à la morue, car il travaillait avec son père comme aide-pêcheur à ce moment-là. Il a toujours apprécié la pêche à la morue. Il aime les défis et les particularités de ce type de pêche, notamment la chasse au poisson qui essaie de fuir. Il dit vouloir retourner pêcher la morue si cette pêche est rouverte un jour.
- Il s’identifie d’abord comme pêcheur et apprécie davantage une pêche plus traditionnelle. Il aime se sentir « proche » de la ressource et en synchronie avec la mer. L’administration et la gestion de l’entreprise sont perçues comme des obligations qu’il n’aime pas particulièrement remplir.



- Son discours peut parfois sembler paradoxal. Il dit aimer le métier de pêcheur et de capitaine-propriétaire, il le décrit comme un des plus beaux métiers du monde, mais à d'autres moments il dit se sentir dépassé ou « à bout » en raison de la quantité de travail administratif pour sa petite entreprise ainsi que de la lourdeur du contrôle et de la réglementation des instances gouvernementales.

## La famille

- Le CP est en couple avec des enfants.
- Sa conjointe a toujours eu sa propre carrière à l'extérieur de l'entreprise de pêche.
- Sa conjointe est rarement impliquée dans l'entreprise. Le CP s'occupe de l'administration lui-même, l'entreprise étant trop petite pour se permettre d'engager quelqu'un d'autre pour la faire. Par contre, ses parents, et surtout sa mère, vont parfois l'aider avec cette tâche.
- Il est peu impliqué dans les tâches familiales. Il doit se concentrer sur son entreprise et financièrement il ne peut pas se permettre de prendre des vacances durant la saison de pêche.
- Sa conjointe et ses enfants ne semblent pas avoir un attachement particulier envers la pêche ou l'entreprise. Les deux sont simplement perçues comme le métier ou le « gagne-pain » du père.

### Défi spécifique à cette typologie

Il affirme ne pas vouloir encourager ses enfants à prendre la relève étant donné les défis dans la pêche, notamment liés à la disponibilité de la ressource et à la réglementation. Il estime que la pêche est devenue un métier dans lequel la bureaucratie est très lourde et occupe une place de plus en plus importante au détriment des autres dimensions du travail.

## L'entreprise

- Le CP pêche une espèce principale, mais il a aussi des permis additionnels avec de plus petits quotas pour d'autres espèces, ce qui complémente sa pêche principale.
- Ses voyages durent de quelques jours jusqu'à un à deux mois, tout dépendant de l'espèce et de la zone de pêche.
- Il n'a pas confiance dans l'industrie de la pêche en ce moment. Il ne prévoit pas faire grandir son entreprise ni moderniser son engin de pêche.
- Il aimerait investir dans un autre domaine, comme la construction ou le commerce, mais ne l'a pas fait encore.

### Défi spécifique à cette typologie

La gestion de l'entreprise est de plus en plus compliquée et le CP remet parfois en cause son choix de carrière.

## Relation à la communauté de pêche et à la communauté locale

- Le CP pêche toujours seul.
- Il est impliqué dans l'association de pêcheurs par tradition familiale, car son père était aussi impliqué.
- Malgré le fait qu'il soit respecté dans la communauté de pêcheurs, notamment à cause de son histoire familiale, il perçoit un manque de liens de confiance et d'entraide entre les pêcheurs. Il souligne la différence avec d'autres provinces où les pêcheurs se parlent plus entre eux et s'entraident. Il a tendance à se méfier des autres CP et à rester à l'écart du groupe.



### Troisième typologie **LE CACHALOT**

un capitaine expérimenté ne provenant  
pas d'une famille de pêche

---

*«Le cachalot est le plus gros des cétacés à dents, il figure parmi ceux qui plongent le plus profondément et le plus longtemps [...]»*

#### Trajectoire du capitaine-propriétaire (CP)

- Il a entre 51 et 65 ans.
- Il ne provient pas d'une famille de pêche.
- Il est maintenant retraité de la pêche, mais il travaille encore dans le milieu.
- Il a vendu parce qu'il a reçu une offre d'achat très intéressante, «qu'il ne pouvait pas refuser».
- Son parcours scolaire n'a pas été facile, il n'a pas terminé l'école secondaire et il a commencé à travailler dans les usines de transformation dès qu'il a décidé de quitter l'école secondaire.
- Après quelques mois, il s'est fait approcher par un CP pour travailler sur son bateau comme aide-pêcheur.
- Il a travaillé une dizaine d'années comme aide-pêcheur pour enfin se rendre compte qu'il était prêt à devenir lui-même capitaine-propriétaire.
- Il est allé suivre son cours de capitaine tout en continuant de travailler comme aide-pêcheur.
- Quelques années plus tard, une opportunité d'achat s'est présentée. Un CP plus âgé n'ayant pas de relève dans sa famille a décidé de prendre sa retraite, et ainsi de vendre son entreprise. Le jeune CP a alors monté un plan d'affaires et lui a présenté une offre qui a finalement été acceptée.
- Il a fait une demande auprès du MAPAQ pour une subvention, qui a été acceptée. Il a ainsi financé l'achat de l'entreprise avec la subvention du MAPAQ en plus d'un prêt d'une institution financière.
- Il a une passion pour la pêche. Il aime travailler dehors et sentir la paix et l'isolement sur la mer.
- Il s'identifie d'abord comme pêcheur et ressent encore un attachement envers les aides-pêcheurs, métier qu'il a pratiqué pendant plusieurs années avant de devenir propriétaire d'entreprise.

## La famille

- Il a une conjointe et des enfants.
- Il aurait aimé avoir une relève dans sa famille, mais ses enfants n'étaient pas intéressés.
- Sa conjointe a toujours eu un emploi extérieur à l'entreprise de pêche, mais elle a été impliquée dans l'entreprise à des moments ponctuels, notamment dans les débuts quand le CP ne pouvait pas se permettre financièrement d'engager quelqu'un pour l'administration de l'entreprise.
- Le CP a toujours pris des vacances durant la saison de pêche pour passer du temps en famille. Il terminait sa saison de pêche un peu plus tard pour compenser.
- Il a toujours été très peu impliqué dans les tâches ménagères durant la saison de pêche, mais s'impliquait davantage l'hiver.
- Il y a un fort attachement familial envers l'entreprise et la pêche en général. Quand les enfants étaient jeunes, ils faisaient des voyages de pêche avec le CP.

### Défi spécifique à cette typologie

N'ayant pas de relève dans sa famille, le CP a commencé à réfléchir tôt à sa fin de carrière et a décidé d'accepter une offre d'achat pendant qu'il était encore relativement jeune. Il a accepté cette offre par peur de ne pas se faire offrir un prix d'achat aussi intéressant plus tard. Il a ainsi pris sa retraite plus tôt que ce qu'il aurait aimé.

## L'entreprise

- Le CP n'a pêché qu'une seule espèce durant sa carrière.
- Ses voyages duraient de cinq à sept jours et il pêchait principalement dans le golfe du Saint-Laurent.
- Il n'a pas acheté de quotas additionnels et n'a pas fait de gros changements technologiques sur le bateau durant sa carrière.

### Défi spécifique à cette typologie

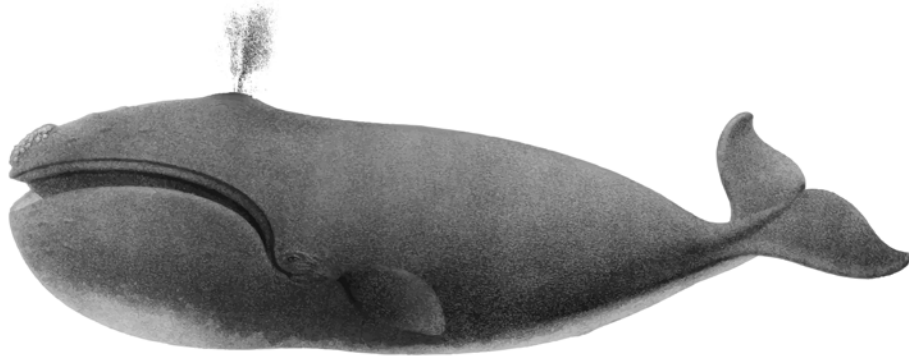
N'ayant pas eu l'appui et l'aide financière d'un père qui lui a transféré son entreprise, et sa carrière en tant que CP ayant été particulièrement courte, son entreprise n'a pas eu ni les moyens financiers ni le temps d'atteindre la maturité et la stabilité financières nécessaires pour faire des investissements plus importants pour agrandir l'entreprise ou pour moderniser l'engin de pêche. Les investissements ont toujours été mineurs, principalement pour maintenir le bon roulement du bateau.

## Relation à la communauté de pêche et à la communauté locale

- Il affirme avoir de bonnes relations avec la communauté. Il ressent un certain respect de la part de la communauté en général, car il n'était pas fils de pêcheur et a tout de même réussi à devenir CP.
- Il a été impliqué dans l'association de pêcheurs de façon ponctuelle, par exemple il assistait aux rencontres et a parfois siégé sur certains comités ou groupes de travail.

### Défi spécifique à cette typologie

Il entretenait de bonnes relations avec les autres CP à la fin de sa carrière, mais au début il a dû faire ses preuves. Les autres CP manifestaient une certaine méfiance envers lui, du fait qu'il n'avait pas l'appui d'un père qui soit aussi CP.



Quatrième typologie  
**LA BALEINE NOIRE**

un jeune capitaine ne provenant pas d'une famille de pêche et qui a de l'ambition pour son entreprise

---

*«La grande baleine la plus menacée au monde. Régulière en Gaspésie, elle a fait quelques apparitions dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent ces dernières années.»*

### Trajectoire du capitaine-propriétaire (CP)

- Il a moins de 40 ans.
- Il a grandi dans une communauté de pêche et a baigné dans la culture de la pêche dès son jeune âge, malgré le fait que son père n'était pas pêcheur.
- La pêche n'est pas son premier choix de métier. Il a terminé ses études secondaires et a ensuite essayé d'autres métiers qu'il n'a pas aimés.
- Il a commencé à pêcher par hasard. Il y a eu un besoin sur un bateau et on l'a contacté pour qu'il y travaille comme aide-pêcheur. Il a fini par aimer le métier.
- Après un certain temps, il a développé une « ambition » pour devenir capitaine et un jour avoir sa propre entreprise. Il est alors allé suivre le cours de capitaine à l'École des pêches.
- Après son cours, il a continué de pêcher comme aide-pêcheur et parfois comme capitaine pour un autre propriétaire, mais dès qu'une opportunité d'achat intéressante s'est présentée il a préparé un plan d'affaires ainsi qu'une offre d'achat qui a finalement été acceptée.
- Il a fait une demande auprès du MAPAQ pour garantir un prêt pour l'achat de l'entreprise, qui a été acceptée, et il a trouvé un financement auprès d'une institution financière. L'institution financière a financé la majeure partie du coût d'achat, et le CP a financé le reste avec ses économies personnelles.
- Il s'est toujours défini d'abord comme pêcheur, mais il a quand même un fort attachement au statut de capitaine-propriétaire et d'entrepreneur, car il s'est battu pour atteindre ce statut.

## La famille

- Le CP a une conjointe et des enfants jeunes ou adolescents.
- Sa conjointe travaille à temps plein. Elle a toujours eu sa propre carrière indépendante de l'entreprise de pêche.
- Elle s'est impliquée dans l'entreprise de pêche au besoin, mais pas de manière systématique telle que l'ont fait les conjointes des capitaines plus âgés.
- Le CP s'implique très peu dans la maison durant la saison de pêche, mais prend en charge plusieurs tâches durant l'hiver, par exemple préparer des repas, aller chercher les enfants à l'école, amener les enfants aux activités parascolaires (sports et loisirs), entretenir la maison, déneiger et faire le ménage dans la maison.
- C'est important pour lui de prendre des vacances durant l'été (pendant la saison de pêche) pour passer du temps en famille. Il peut mettre en place différentes stratégies pour que son activité de pêche continue en son absence, par exemple il peut louer un quota auprès des communautés autochtones ou d'un autre CP et engager un autre capitaine pour pêcher ce quota sur son bateau en son absence.
- Sa conjointe et ses enfants partagent avec le CP la passion pour la pêche, par exemple la famille passe du temps sur le bateau ou va se promener au quai parfois. Ses enfants font des voyages de pêche avec le CP durant l'été et ils parlent déjà du fait qu'ils aimeraient peut-être un jour devenir pêcheurs comme leur père, ce qui réjouit le CP.

### Défi spécifique à cette typologie

La famille a vécu des difficultés financières au début de la carrière du CP, puisque celui-ci a acheté une entreprise sans l'aide, entre autres financière et morale, d'un père qui était déjà CP.

## L'entreprise

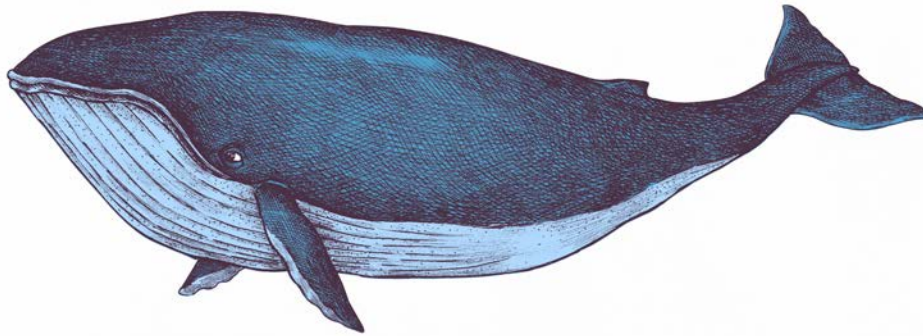
- Le CP ne pêche qu'une seule espèce.
- Ses voyages durent principalement de six à sept jours et ont lieu dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent.
- Il aime gérer une entreprise.
- Son ambition et son esprit d'entreprise s'expriment dans le fait qu'il a un fort désir de faire grandir son entreprise. Il a déjà acheté et compte continuer à acheter des quotas additionnels, afin d'augmenter son volume de captures, et ainsi augmenter le chiffre d'affaires de l'entreprise. Il envisage même d'intégrer d'autres espèces dans sa pêche afin de diversifier son entreprise pour que cette dernière s'adapte mieux aux changements dans la ressource.
- Même si pour lui le métier n'a pas été transmis par son père, il aimerait le transmettre à ses enfants si ces derniers se montraient intéressés.

## Relation à la communauté de pêche et à la communauté locale

- Le CP est plus proche de deux ou trois autres capitaines qui s'entraident davantage. Ils vont s'entraider pour trouver de la ressource ou en cas de bris sur le bateau.
- Son engagement dans l'association de pêcheurs est limité. Il suit les actualités et va aux rencontres, mais il n'a pas un rôle particulier dans l'association.
- Il dit ne pas vivre de problèmes avec les autres CP. Il s'entend bien et collabore avec tous, par contre il observe qu'en général il existe des tensions entre certains CP, que certains vont démontrer de la jalousie envers d'autres.

### Défi spécifique à cette typologie

Quand il a acheté l'entreprise, il a eu quelques difficultés à s'intégrer dans le groupe professionnel, n'étant pas « fils de pêcheur ». Il sentait que sa crédibilité et ses compétences étaient remises en cause par les autres capitaines.



Cinquième typologie  
**LA BALEINE BLEUE**

propriétaire d'une grosse entreprise avec  
des investissements diversifiés

---

«La baleine bleue, appelée aussi rorqual bleu, est une espèce de cétacés de la famille des Balaenopteridae. Pouvant dépasser 30 mètres de longueur et 170 tonnes, c'est le plus gros animal vivant à notre époque et dans l'état actuel des connaissances, le plus gros (avant deux grands sauropodes, dont le séismosaure) ayant vécu sur Terre.»

40

### Trajectoire du capitaine-propriétaire (CP)

- Il a entre 51 et 65 ans.
- Le métier lui a été transmis par son père.
- Il a terminé l'école secondaire, mais n'a pas poursuivi vers les études postsecondaires. Il a commencé à travailler comme aide-pêcheur avec son père en finissant l'école secondaire.
- Il n'a pas tardé à aller suivre son cours de capitaine, car il savait qu'il voulait reprendre rapidement l'entreprise de son père.
- Il achète un premier permis de pêche qu'il a utilisé sur le bateau de son père pendant que ce dernier pêchait lui aussi en fonction de son propre permis. Père et fils pêchaient leurs permis respectifs sur le même bateau, parfois en même temps.
- L'achat de ce premier permis a été financé par une institution financière, sans l'appui du MAPAQ. Le coût d'un simple permis sans bateau étant plutôt modeste, l'institution financière a accepté de financer la transaction sans garantie de la part du MAPAQ.
- Il a ensuite acheté l'entreprise de son père quand ce dernier a décidé de partir à la retraite.
- Cette deuxième transaction a été financée en partie par une institution financière et en partie par son père. Le CP a donc fait des paiements mensuels à son père ainsi qu'à l'institution financière pour rembourser les deux dettes.
- Il s'est rapidement rendu compte qu'il aimait l'entrepreneuriat.

## La famille

- Il a une conjointe et des enfants.
- Sa conjointe a toujours travaillé pour l'entreprise, mais elle ne participe que très peu à la prise de décisions.
- Les enfants sont impliqués dans l'entreprise et le processus de transfert a déjà été entamé, par exemple le CP a commencé à former son fils sur la gestion de l'entreprise.
- Le CP n'a jamais été très impliqué dans les tâches ménagères.
- L'entreprise est définie comme familiale, dans le sens qu'elle a été transmise de père en fils, et qu'elle continuera d'être transmise ainsi.

## L'entreprise

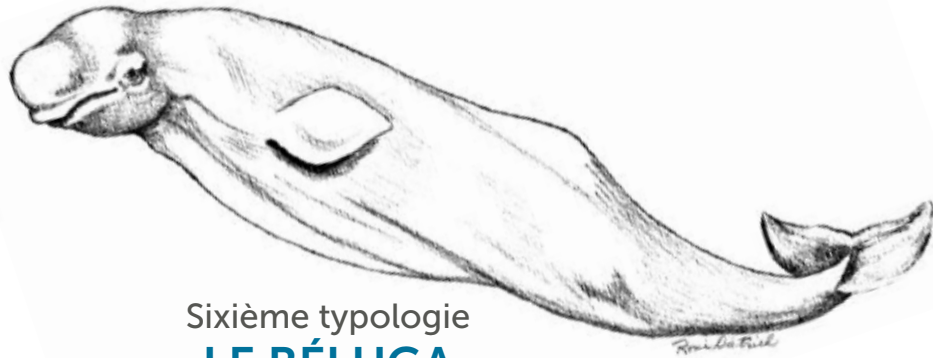
- Le CP pêche plusieurs espèces.
- Les voyages durent de trois à quatre jours, parfois une semaine, par contre le CP va de moins en moins en mer pour pêcher lui-même son quota.
- Il ne pêche pas lui-même l'entièreté de ses quotas, car plusieurs de ses permis ont un statut corporatif et peuvent ainsi être pêchés par un autre capitaine.
- Il pêchait un peu de morue avant le moratoire sur cette pêche, mais il était déjà diversifié en termes d'espèces de pêche avant. Le moratoire n'a donc pas eu trop de conséquences sur son activité.
- Il a réinvesti dans l'entreprise tout au long de sa carrière et continue de le faire.
- Il a acheté plusieurs permis et quotas additionnels ainsi que plusieurs bateaux tout au long de sa carrière.
- Il a déjà rénové et continue d'entretenir régulièrement ses bateaux, mais il n'investit pas particulièrement dans les nouvelles

technologies ou la modernisation de ses engins de pêche. Il fait croître le chiffre d'affaires de son entreprise principalement en augmentant ses quotas, en achetant de nouveaux quotas, et en augmentant ainsi les revenus de l'entreprise, au lieu d'investir dans des procédés innovants ou plus efficaces afin de réduire les coûts de l'entreprise, comme le font d'autres CP.

- Il a investi dans d'autres entreprises à l'extérieur du secteur de la capture, mais souvent liées au secteur de la pêche ou marin, comme dans des chantiers maritimes ou des poissonneries.
- Ses entreprises dans la pêche, notamment dans la capture, ont toujours été rentables, alors il fait preuve d'une certaine confiance dans l'industrie de la pêche en général.

## Relation à la communauté de pêche et à la communauté locale

- Il sent que les relations avec la communauté sont bonnes, mais le CP se tient à distance. Par exemple, étant l'employeur de plusieurs personnes dans la communauté, il ressent qu'il est difficile pour les autres membres de la communauté de le dissocier de ce rôle d'« employeur ».
- Il sent qu'il est un peu mis à part des autres CP. Il exprime ressentir une certaine envie de leur part puisqu'il a réussi à bâtir une entreprise solide et diversifiée.
- Son engagement dans l'association de pêcheurs est limité. Il suit les actualités et va aux rencontres, mais il n'a pas un rôle particulier dans l'association.



## Sixième typologie **LE BÉLUGA**

### un capitaine entrepreneur attiré par l'innovation

---

«Le béluga est une espèce de cétacés de la famille des Monodontidae vivant dans l'océan Arctique. Il dispose d'un des sonars les plus sophistiqués de tous les cétacés. Ce sonar lui est indispensable pour s'orienter et se repérer dans les canaux de glace immergés [...].»

#### Trajectoire du capitaine-propriétaire (CP)

- Il a entre 40 et 50 ans.
- Le métier lui a été transmis par son père.
- Il commence à pêcher dès son enfance sur le bateau de son père durant les vacances d'été.
- Il a terminé ses études secondaires et a poursuivi tout de suite vers des études postsecondaires liées au secteur maritime. Dès l'adolescence, il était déterminé à devenir entrepreneur dans le domaine de la capture.
- Il n'a jamais pratiqué d'autres métiers.
- Durant et après ses études secondaires et postsecondaires il a travaillé comme aide-pêcheur sur le bateau de son père.
- Après quelques années comme aide-pêcheur, il a décidé d'acheter sa propre entreprise de pêche. À l'inverse de la deuxième typologie (le rorqual commun), il n'a pas repris l'entreprise de son père. Au moment où il voulait l'acheter, son père n'était pas prêt à prendre sa retraite et à lui vendre l'entreprise, alors il a cherché son propre bateau et son père a gardé le sien. Les deux entreprises (celle du père et celle du fils) ont tout de même collaboré, par exemple les deux ont souvent pêché leurs quotas ensemble ou se sontentraîdés pour la réparation ou l'entretien des bateaux.
- Au moment de l'achat de l'entreprise, il a fait une demande auprès du MAPAQ pour garantir un prêt, qui a été accepté, et il a trouvé un financement auprès d'une institution financière. L'institution financière a financé la majeure partie du coût d'achat, et le CP a financé le reste avec ses économies personnelles. Par contre, après quelques années, le CP a demandé à l'institution financière de renouveler son prêt sans garantie du MAPAQ, ce qu'elle a accepté étant donné la stabilité que l'entreprise a acquise après ces premières années d'exploitation, et il a ainsi brisé son contrat avec le MAPAQ. Ce changement lui a permis d'avoir plus de flexibilité puisqu'il n'était plus contraint par les exigences imposées par le MAPAQ.
- Quand son père est parti à la retraite, celui-ci a vendu l'entreprise à un étranger, mais il a tout de même vendu quelques quotas à son fils.



- Le CP a une forte appartenance au statut d'entrepreneur ; il se sent d'abord comme un chef d'entreprise. Il aurait pu être entrepreneur dans un autre domaine, mais son environnement et sa trajectoire ont simplement fait qu'il est devenu capitaine-proprétaire d'un bateau de pêche.

## La famille

- Le CP a une conjointe et des enfants.
- La conjointe travaille pour l'entreprise de pêche et elle y est fortement impliquée. Elle est une partenaire d'affaires. Elle s'occupe de l'administration et de la gestion, mais elle participe aussi à la prise de décisions avec le CP.
- L'implication du CP dans le quotidien de la famille est limitée. Il s'occupe de certaines tâches ménagères quand il est sur terre, mais c'est principalement la conjointe qui s'occupe de la famille et de la maison.
- C'est important pour lui de prendre des vacances durant l'été afin de profiter du temps en famille.

### Défi spécifique à cette typologie

L'entreprise est définie comme familiale et l'implication de la conjointe est si importante que c'est parfois difficile de dissocier la vie familiale de la vie professionnelle. Les conversations à la maison tournent souvent autour de l'entreprise.

## L'entreprise

- Le CP ne pêche qu'une seule espèce.
- Ses voyages durent entre cinq et sept jours et ont lieu principalement dans le golfe du Saint-Laurent.
- Il veut faire croître son entreprise. Il a déjà acheté des quotas additionnels et il compte continuer à le faire, afin d'augmenter son volume de captures, et ainsi augmenter le chiffre d'affaires de l'entreprise.
- Il ne compte pas acheter des quotas ou un permis pour d'autres espèces. Il préfère acheter des quotas pour la même espèce qu'il pêche

actuellement afin d'effectuer des économies d'échelle.

- Il investit couramment dans son bateau et ses équipements de pêche pour les moderniser et pour rendre les procédés de pêche plus efficaces. Il démontre un grand intérêt pour les avancées technologiques. Il estime que les avancées technologiques peuvent rentabiliser davantage sa pêche et son entreprise en optimisant et en accélérant certains procédés. Cette approche permet de réduire certains coûts, et ainsi augmenter les revenus de l'entreprise.
- Il compte investir à l'extérieur du domaine de la capture pour diversifier ses activités, et a déjà commencé à le faire peu à peu. Il fait preuve d'une grande confiance dans le futur de l'industrie de la pêche en général et considère que son investissement dans la pêche est relativement sécuritaire.

## Relation à la communauté de pêche et à la communauté locale

- Il affirme avoir une bonne relation avec la communauté en général.
- Il pêche avec un groupe restreint au sein duquel il y a une forte solidarité et de l'entraide.
- Son engagement dans l'association de pêcheurs est limité. Il suit les actualités et va aux rencontres, mais il n'a pas un rôle particulier dans l'association. Par contre, il est en contact avec des fonctionnaires et il assiste aux rencontres des ministères.

### Défi spécifique à cette typologie

Il ressent une méfiance de la part des autres CP puisqu'il innove beaucoup et pratique une pêche plus moderne, parce qu'il « fait les choses autrement ».

LES CARRIÈRES DES PÊCHEURS  
CAPITAINES-PROPRIÉTAIRES EN GASPÉSIE





© Jean-Claude Bréthes

## Les défis du métier de capitaine-propriétaire



# LES DÉFIS DU MÉTIER DE CAPITAINE PROPRIÉTAIRE

---

Cette section est également fondée, comme la précédente, sur le volet qualitatif du projet de recherche, soit des entretiens, des observations et des groupes de discussion avec des acteurs du secteur de la capture en Gaspésie. Pour des détails sur la méthodologie, voir la note méthodologique présentée au début du document. Cette section présente les principaux défis aux différents moments de la carrière des capitaines-propriétaires. Nous avons identifié les principaux enjeux liés à cinq dimensions des entreprises de pêche et du métier de capitaine-propriétaire : la gestion de l'entreprise, la réglementation gouvernementale, le transfert de l'entreprise, la conciliation travail-famille et les relations avec la communauté. Certains défis identifiés sont présents tout au long de la carrière, tandis que d'autres sont spécifiques au début ou à la fin de la carrière.

## Les défis de la gestion de l'entreprise

### Le manque de main-d'œuvre qualifiée et « motivée »

Le métier d'aide-pêcheur requiert un certain bagage professionnel (des compétences en pêche, une éthique de travail, une discipline, etc.). De plus, c'est un métier qui exige une certaine flexibilité au niveau de la conciliation travail-famille, notamment à cause des séjours de plusieurs nuitées sur l'eau et de la saisonnalité de la pêche. Selon les capitaines-propriétaires (CP) consultés, la main-d'œuvre disponible n'est pas toujours suffisamment qualifiée pour effectuer ce métier ou motivée pour en accepter toutes les difficultés.

*« Il y a un gros manque de compétences qui sera davantage senti dans les années à venir. Ça va être de pire en pire parce que les bons travailleurs sont difficiles à trouver. On est rendu à avoir besoin de trois membres d'équipage sur mon bateau, pis le troisième membre est très difficile à trouver. » (CP de la relève, no 29)*

*« Il y a beaucoup de personnes qui veulent pêcher. Il y a une forte demande pour pêcher, mais il y en a qui n'ont jamais fait ça, qui n'ont jamais été sur l'eau. Il y en a qui veulent juste ça pour la paie, parce qu'ils ne travailleront pas l'hiver. Il ne faut pas que tu fasses ça juste pour ces raisons, sinon tu vas aller sur l'eau et tu bougonnes ou tu chiales tout le temps. Ce n'est pas mieux. Tu es mieux de faire de quoi que tu aimes. » (CP de la relève, no 2)*

Selon les expériences rapportées par les CP, dans ce contexte de manque de main-d'œuvre qualifiée et motivée, il faut être en mesure d'offrir certains avantages (un salaire plus intéressant, de la flexibilité pour la conciliation travail-famille, un contexte de travail agréable, etc.) pour recruter une main-d'œuvre fiable et stable.

## La nécessité de toujours innover

La technologie a changé le travail de capitaine. La navigation est plus automatisée qu'elle ne pouvait l'être avant. Ces avancées requièrent une certaine habileté technologique de la part des CP plus âgés.

*« C'est différent de ce qu'on avait dans le temps. Si on regarde les années 1980, on disait que les capitaines de bateaux étaient des marins, parce qu'ils n'avaient pas besoin de technologie, ils partaient avec le bateau et ils savaient où aller. » (CP expérimenté, no 25)*

*« Moi, dans mon temps, on avait seulement une boussole et une petite radio, un cibi, et on allait pêcher loin. Maintenant on a les grosses radios. Aujourd'hui, il faut que tu suives une formation pour diriger un bateau. » (CP expérimenté, no 29)*

## Les défis liés à la réglementation gouvernementale L'alourdissement des tâches administratives

Les CP consultés rapportent d'importants changements au cours des années dans la réglementation gouvernementale. Une augmentation et une intensification des mécanismes de surveillance et de contrôle ont alourdi la tâche administrative dans les entreprises de pêche. Les CP consacrent plus de temps qu'auparavant à l'administration.

*« Il y a plus de temps qui est consacré à l'administration de l'entreprise effectivement. Il y a plus d'appels téléphoniques à faire, plus de formulaires à remplir. Ce sont des choses qui prennent du temps. Il y a plus de stress aussi parce que l'administration de l'entreprise n'est pas ton métier à la base, mais il ne faut pas que tu te trompes parce que si tu te trompes d'un mot, les conséquences peuvent être graves. Ça m'est arrivé de me tromper et on a été en infraction. On a eu des grosses répercussions. » (CP expérimenté, n° 18)*

Pour certains CP plus âgés, qui ont connu une pêche plus traditionnelle, l'adaptation au nouveau contexte administratif peut être difficile au point que certains préfèrent prendre leur retraite de manière précoce.

*« J'ai adoré mon métier, je l'ai fait pendant 44 ans, et si ce n'était pas pour les règlements, je n'aurais pas vendu tout de suite. Je n'étais pas tout à fait prêt, mais les règlements sont tellement sévères et lourds [que je me suis fatigué]. » (CP expérimenté, no 12)*

## Les coûts élevés liés à la surveillance et au contrôle

L'augmentation et l'intensification des mécanismes de surveillance et de contrôle du gouvernement ont engendré des coûts additionnels pour les CP. Ces derniers sont responsables, entre autres, des frais liés aux observateurs, aux boîtes noires et à la pesée de leurs captures au quai. Ces coûts doivent être absorbés par l'entreprise et poussent les CP à réorganiser leur structure de coûts.

*« On donne beaucoup d'argent à Pêches et Océans pour les activités de surveillance et de contrôle. C'est moins le "fun" ça. Moi, ça ne me dérange pas de me faire surveiller si c'est le gouvernement qui paie, mais là c'est nous qui payons pour nous faire surveiller. » (CP expérimenté, no 26)*

## La gestion des observateurs à bord des bateaux

Les observateurs vont monter à bord des bateaux de pêche et suivre l'équipage pendant des voyages de pêche. Le CP est souvent averti peu de temps avant le départ de la présence d'un observateur et doit ainsi s'adapter (prévoir un espace sur le bateau, gérer l'hébergement la nuit, gérer les repas, etc.). Le bateau étant un espace restreint, la présence d'une personne de plus requiert de la planification et peut perturber le travail de l'équipage.

*« Quand l'observateur embarque à bord du bateau, il faut lui dire : "c'est ce coin-là que tu vas prendre pour travailler, pour être en sécurité. Le reste c'est pour nous". Même pour dormir, c'est pareil. Si on pêche à cinq, on a juste cinq couchettes. L'observateur arrive à bord du bateau et ça prend une sixième couchette qu'on n'a pas. » (CP expérimenté, no 22)*

*« J'ai eu un observateur cette année, c'était l'enfer. Il a chialé parce qu'il n'y avait plus de café, ou parce que ça faisait trop longtemps qu'on était en mer, mais ce n'est pas son problème, ce ne sont pas de ses affaires. » (CP expérimenté, no 36)*

## Les défis lors du transfert de l'entreprise : achat et vente

Si les capitaines plus âgés se sentent souvent nostalgiques d'une époque où le transfert de l'entreprise se résumait à choisir un acheteur et signer quelques papiers, aujourd'hui c'est un processus complexe qui se prépare d'avance.

## Le choix de la relève et la lourdeur de la réglementation sur le processus de transfert

La réglementation gouvernementale sur la vente des entreprises de pêche contraint les CP sur leur choix de relève ou d'acheteur. Si les règlements actuels privilégient toujours l'enfant d'un CP comme acquéreur potentiel de l'entreprise, il y a tout de même certaines restrictions qui peuvent complexifier ou restreindre le transfert vers un enfant. Par exemple, les CP ne peuvent pas toujours diviser leurs permis pour vendre à plusieurs acheteurs, ou l'acquéreur doit répondre à certains critères pour être admissible. Le vendeur et l'acheteur doivent souvent s'adapter ou modeler certains éléments de leur entente pour qu'elle cadre avec les règlements actuellement en place.

*« C'est comme si on était de la pâte à modeler. On doit se faire modeler pour cadrer exactement avec les règles administratives. On l'a fait. Ça a marché, mais ça n'a pas été facile. »* (CP de la relève, no 10.1)

*« Moi, je me suis dit ce printemps que je voulais me départir de mon permis de pêche de flétan. J'ai trouvé un acheteur. J'appelle le ministère, il me dit : "Non, cette transaction n'est pas permise". Les règles sont tellement compliquées et contraignantes. »* (CP expérimenté, no 38)

Le processus de transfert est plus long et complexe qu'il ne pouvait l'être avant. Selon les témoignages amassés, le processus de transfert se prépare d'avance car il implique différents acteurs (ministères, notaire, comptable, association de pêche, institution financière, etc.) ainsi que plusieurs étapes administratives.

*« Aujourd'hui, c'est pas compliqué, mais c'est ardu. C'est beaucoup de paperasse. Quand on arrive devant le fonctionnaire, il y a toujours quelque chose qui ne va pas. Je ne sais pas comment dire ça, ce n'est pas compliqué, mais c'est un peu plus de paperasses et de règlements qu'avant. Les règlements sont aussi plus contraignants, mais on peut toujours réussir à naviguer avec ça. »* (CP expérimenté, no 25)

## La difficulté de l'accès au capital pour l'acheteur

Un important enjeu concernant le transfert est la valeur actuelle des entreprises sur le marché. Ces dernières années, le domaine de la capture s'est porté relativement bien (quantité et prix de la ressource intéressants), ce qui est reflété dans le prix de vente des entreprises de pêche. Cette augmentation de la valeur affecte l'accessibilité d'un jeune pêcheur désireux d'acquérir une première entreprise. Il est plus simple pour un capitaine expérimenté, qui a déjà une entreprise et des avoirs à son nom, d'avoir accès à du financement pour acheter les entreprises qui sont à vendre. C'est plus intéressant et simple pour un vendeur de vendre à un CP plus âgé qui peut offrir plus d'argent et qui peut garantir une vente plus rapide.



« Maintenant, les jeunes CP vont avoir plus de misère que nous. Avant, on commençait avec un permis que le gouvernement nous donnait qui coûtait 100 \$. Tu ne peux plus faire ça. Maintenant il faut que tu achètes une entreprise existante. Il faut que tu aies de l'argent ou quelqu'un pour te prêter de l'argent pour l'acheter. C'est ça qui est plus difficile pour les jeunes de la relève. Avant on commençait avec rien, mais maintenant tu ne peux plus commencer avec rien. » (CP expérimenté, no 3)

« Moi, j'ai un avoir de valeur, mon bateau, que je peux hypothéquer, mais comment un jeune pêcheur qui est dans la trentaine, qui a ses papiers de capitaine et qui veut acheter une entreprise, peut se trouver une mise de fonds de 25 % pour une entreprise qui vaut 2 millions ? Il faut qu'il aille quêter quelque part. » (CP expérimenté, no 11)

## Les défis liés à la conciliation travail-famille

Les métiers de pêcheur et de CP sont assujettis à un horaire et un calendrier très imprévisibles et particulièrement lourds durant la saison de pêche. Par ailleurs, le fait d'être propriétaire d'une petite entreprise peut prendre beaucoup de place au sein de la famille, car il est difficile de ne pas « ramener du travail à la maison ». Ces éléments rendent la conciliation travail-famille particulièrement complexe. Voici quelques défis qui ont été évoqués par les CP, leur relève ou leurs conjointes.

## Le manque de temps de qualité en famille durant la saison de pêche

L'horaire complexe de la pêche fait qu'il peut parfois être difficile de passer du temps en famille durant la saison de pêche. On remarque une reconnaissance de cet enjeu, particulièrement chez la génération plus jeune. Il y a une réelle volonté de réserver, même durant la saison de pêche, du temps en famille.

« Je suis très exigeant. J'essaie d'avoir le plus de temps possible avec ma famille. Durant la saison de pêche, on rentre seulement deux jours à terre. Je ne veux pas passer tout ce temps à entretenir le bateau. Il faut garder du temps de qualité en famille. » (CP de la relève, no 10.1)

Certains CP vont faire le choix de jouer avec leur calendrier de pêche, soit de ne pas pêcher tout leur quota, de prolonger leur saison ou de l'écourter, afin de passer du temps en famille. Le CP cité plus bas explique que le fait que sa saison s'est terminée plus tôt que prévu lui a permis de passer du temps de qualité en famille.

« Cet été, au mois d'août, je ne pêchais plus. Je suis allé écouter une game de l'Impact à Montréal avec mon garçon. Je peux dire que j'ai tripé avec mon garçon. Il joue au soccer, il a 9 ans et il tripe sur ce sport. On a fait ça ensemble. Mais si je n'avais pas terminé ma saison de pêche tôt, je n'aurais pas pu. » (CP de la relève, no 38)

Plusieurs CP vont plutôt essayer de se reprendre l'hiver et d'être plus présents pour la famille après la saison de pêche.

*« Les enfants savent que pendant tout l'hiver je ne travaille pas. Les enfants font du sport. Ils font du hockey, du patin artistique, ce qui fait que c'est toujours moi qui est avec eux l'hiver, qui va les amener aux pratiques. » (CP de la relève, no 15)*

## La difficulté d'être présent pour les petits moments, pour «voir ses enfants grandir»

Le manque de moments de qualité en famille peut se traduire en un sentiment de ne pas être présent pour ses enfants. Des CP plus vieux vont parfois raconter qu'ils n'ont pas vu leurs enfants grandir.

*« Je vois maintenant des photos de mes enfants quand ils avaient 9-10 ans et ça me fait quelque chose parce que je ne les voyais pas dans ce temps-là. Je n'étais pas là. Je ne les ai pas vus grandir. Ça m'a fait mal. J'aurais aimé ça être plus présent, mais je n'avais pas le choix d'aller en mer. » (CP expérimenté, no 9)*

Un pêcheur de la relève raconte qu'il n'a commencé à connaître son père qu'à l'âge de dix ans, quand celui-ci a décidé de déléguer la gestion du bateau et les activités de pêche à un de ses frères pendant une partie de la saison. Tous les permis ne permettent pas cela, mais dans certains cas le fait de pouvoir laisser un autre capitaine pêcher son contingent temporairement facilite la conciliation travail-famille.

*« Des souvenirs d'enfance avec mon père, je n'en ai pas. J'ai connu mon père beaucoup plus vieux. Mes souvenirs avec mon père commencent à dix ans, parce que là il a commencé à passer plus de temps à la maison. Il se faisait remplacer par un de ses frères sur le bateau. » (CP de la relève, no 10.2)*

Chez la génération plus jeune, cet enjeu est moins évoqué. Les technologies liées à la communication permettent de garder contact avec la terre durant les voyages de pêche. Même si le CP n'est pas physiquement présent, il peut être en contact avec la famille plusieurs fois par jour.

## L'absence de prévisibilité et d'une routine quotidienne

L'absence d'horaire peut rendre particulièrement difficile l'organisation d'un calendrier familial. Les activités familiales vont parfois dépendre du calendrier de pêche.

*« Avec les enfants, je trouve ça difficile qu'il n'y ait pas d'horaire fixe avec la pêche. Ce n'est pas comme du 8 à 5 et deux semaines de vacances fixes dans l'année. Mon conjoint*

*part quand la pêche ouvre. Ça dépend de la température. Je trouvais ça un peu difficile, de ce côté-là, de gérer le temps avec les enfants.»* (conjointe de CP, no 26)

Par ailleurs, le fait que le CP parte pendant des périodes prolongées, revienne quelques jours et reparte après peut déstabiliser la routine familiale.

*« Ce sont les absences prolongées qui sont difficiles. J'avais une amie que son mari était médecin. Il partait des fois 2-3 jours pour une formation. Quand il revenait, ils étaient bousculés dans la maison. Ils devaient toujours se réadapter. Nous, c'est toujours comme ça notre vie. Quand mon conjoint rentre, il faut en profiter parce que ce n'est jamais pour longtemps.»* (conjointe de CP, no 10)

## La difficulté de faire une coupure entre l'entreprise et la vie de famille

Comme les CP sont aussi des gestionnaires d'entreprise, il peut parfois être difficile de tracer une ligne claire entre le « travail » et la vie familiale. Quand on a une importante préoccupation liée à l'entreprise, cette préoccupation peut nous suivre à la maison et affecter les interactions en famille.

*« Ma conjointe, je ne lui parle pas de la pêche, mais à un moment donné elle me dit : "Tu n'es pas là, reste avec nous autres". Je vais être en train de penser à un voyage que j'ai fait pendant que je suis en famille.»* (CP expérimenté, no 13)

## Les défis dans les relations avec la communauté

### Les tensions avec la communauté en général

Les villages de pêche ont une économie qui dépend très fortement de l'industrie de la pêche. Une forte majorité des acteurs économiques de ces communautés sont directement liés au secteur de la pêche, qu'on pense aux entreprises de la capture (capitaines-proprétaires), aux usines de transformation, aux poissonneries, aux chantiers maritimes ou aux fournisseurs d'équipements de pêche ou de gréements pour les bateaux de pêche. De plus, comme la majorité des membres de la communauté sont employés par ces entreprises, plusieurs autres acteurs économiques, notamment les commerces au détail, dépendent indirectement du secteur de la pêche. Le rythme de la communauté dépend des temporalités de la pêche.

*« Les gens vivent de la pêche et des industries connexes à la pêche. C'est un milieu dont le cœur bat au rythme de la pêche. Lorsque le mois de mars arrive, c'est la frénésie dans le village. Il y a des crevettes et du crabe sur les tables. Tout le monde est heureux.»* (extrait d'un groupe de discussion)

Ces éléments contribuent au fait que les membres des communautés de pêche vont développer un sentiment d'appartenance à la pêche, même s'ils ne sont pas pêcheurs, et par extension aux entreprises de pêche qui incarnent cette industrie. Les membres de la communauté ont tendance à s'intéresser à ce qui se passe dans les entreprises individuelles, et à s'immiscer dans leur gestion. Par conséquent, il peut être difficile pour un CP de prendre une décision si celle-ci va à l'encontre de l'intérêt de la communauté, même si c'est pourtant la meilleure décision pour son entreprise, car le CP et sa famille risquent de vivre une certaine mise à l'écart de la communauté.

Par exemple, une pression peut être exercée sur les CP afin qu'ils vendent leurs captures aux usines de transformation dans la communauté afin de faire croître l'économie locale, même si cette décision de vendre localement peut être au détriment de l'intérêt individuel de l'entreprise.

*« La communauté nous demande toujours de faire rouler l'économie locale au lieu d'aller faire rouler l'économie d'ailleurs. Elle met de la pression sur nous pour débarquer notre poisson dans le village au lieu d'aller le débarquer ailleurs. » (CP de la relève, no 2.1)*

De plus, à cause de cette forte interdépendance entre la communauté et l'industrie de la pêche, les tensions sont souvent très fortes dans les communautés durant le temps des négociations, entre les CP et les usines de transformation, autour du prix de vente de la ressource. Les membres de la communauté ont souvent intérêt à ce que les négociations ne se prolongent pas trop et que la saison de pêche recommence le plus tôt possible, afin que l'économie locale qui en dépend reprenne aussi. Les associations de pêcheurs et les CP peuvent alors ressentir certaines pressions de la part de la communauté.

Ces tensions peuvent être subies par toute la famille des CP, tel qu'en témoignent ces conjointes de CP.

*« Mon mari était impliqué dans l'association des capitaines. Ça brassait. La communauté parlait en mal de mon mari. On est un petit village. Tout le monde se connaît et tout le monde a une opinion sur la pêche. » (conjointe de CP, no 1)*

*« Mon conjoint se faisait harceler partout où il allait : à l'épicerie, etc. La communauté, ce qu'elle voulait c'est de garder la flotte de bateaux dans le village, parce que ça faisait travailler le monde du village. Mais on se faisait harceler. Ça n'avait pas de bon sens. » (conjointe de CP, no 24)*

## Les tensions dans la communauté de pêcheurs

Les relations entre les pêcheurs ont changé au fil du temps, notamment avec les changements dans la réglementation. Avant la mise en place de quotas individuels, les CP étaient en compétition entre eux.

*« Avant, les pêcheurs ne se parlaient pas et ne fraternisaient pas beaucoup. C'était l'ambition. Aujourd'hui, ça a un peu changé. Les gars se viennent en aide un peu plus. Autrefois, c'était un quota global. Maintenant, ce n'est plus compétitif. Les hommes se cherchent moins. »* (extrait d'un groupe de discussion)

Avec l'arrivée des quotas individuels, il n'est plus nécessaire pour les pêcheurs de compétitionner entre eux pour la ressource. Un quota de pêche est attribué à chaque CP en début de saison. Ce quota lui est réservé, quel que soit le moment où il décide de sortir le pêcher.

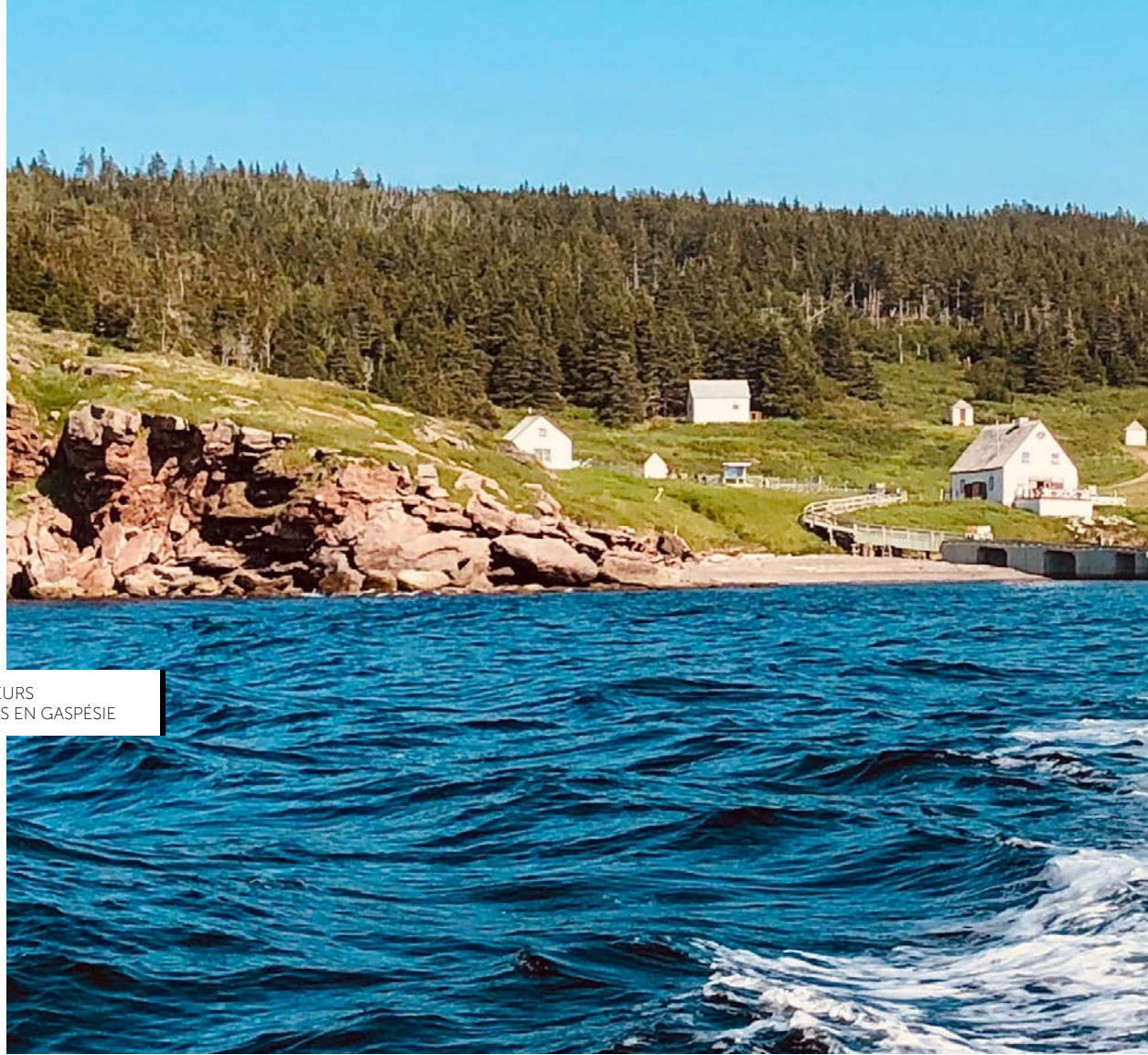
Par contre, même si les CP ont maintenant un quota individuel qui leur est attribué, il est possible qu'ils n'aient pas tous la même facilité à pêcher leur quota. Aujourd'hui, les CP vont plutôt compétitionner pour avoir accès aux meilleurs lieux de pêche afin de pêcher leur quota le plus rapidement possible.

*« Il y en a qui vont être jaloux entre pêcheurs. Ils se disent des choses comme : "Lui il rentre un bon voyage, pourquoi moi je n'en ai pas rentré un comme ça!" »* (CP de la relève, no 2.1)

Plusieurs CP décrivent un sentiment de jalousie au sein de la communauté de pêcheurs. Les entreprises de pêche n'ont pas toutes le même niveau de rentabilité ou de succès. Par exemple, certaines entreprises ont un quota de capture plus élevé. Par ailleurs, l'accès à du capital pour investir et faire croître l'entreprise est inégal. Plus une entreprise est grande et stable, plus elle aura accès à du financement, ce qui peut exacerber les inégalités entre entreprises, et ainsi le sentiment de jalousie.

*« Il y en a qui sont jaloux. Ils vont parler dans notre dos, nous rabaisser, à cause qu'on possède quelque chose de beau, une belle entreprise. »* (CP de la relève, no 2.1)

Une conjointe témoigne : *« Je pense que certains capitaines vont chercher à se nuire entre eux. Ils vont se plaindre auprès du ministère par rapport à d'autres capitaines. [...] Je pense que les pêcheurs qui réussissent bien ont travaillé fort pour cette réussite. Ils ont investi du temps et de l'argent. Ce n'est pas volé ces revenus-là. Mais d'autres pêcheurs ne travailleront pas aussi fort, et ça les agace de voir les autres réussir. Il y a de la jalousie entre les pêcheurs. Ils vont dire qu'ils s'aident, mais dans le dos des fois ça joue sale. »* (conjointe de CP, no 4)



LES CARRIÈRES DES PÊCHEURS  
CAPITAINES-PROPRIÉTAIRES EN GASPÉSIE



© Ilona Belloito

## Conclusion





## CONCLUSION

---

Tel qu'observé tout au long de cette publication, la pêche commerciale est un secteur économique important au Québec, et encore plus dans certaines régions particulières où ce secteur est un des principaux secteurs d'activités. En 2017, les débarquements dans la région administrative de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine représentaient 51,8 % de la valeur totale des débarquements dans l'ensemble de la province. Par ailleurs, en Gaspésie, la pêche est un secteur économique fortement enchâssé et intégré dans le territoire.

Notre projet de recherche visait à mieux comprendre l'influence des trajectoires de vie et de carrière des capitaines-propriétaires sur les dynamiques de leurs entreprises familiales, en nous concentrant sur les mécanismes sociaux, à différents niveaux, qui traversent ces trajectoires, carrières et choix divers. Mais également à montrer comment ces vies et carrières sont à leur tour influencées par une pluralité d'éléments et mécanismes agissant à différents niveaux sociaux : micro (famille, localités, etc.) méso (organisations, etc.) et macro (marchés globaux, états, réglementations nationales et internationales, etc.).

Nous avons montré que le secteur de la pêche, et plus particulièrement au niveau de la capture, est caractérisé par de petites entreprises qui ont, encore aujourd'hui, un mode de gestion et une structure « familiale ». Cependant, c'est un secteur très volatile soumis aux variations environnementales et du marché. Une importante observation soulevée lors des entretiens avec des capitaines-propriétaires et leurs familles dans le cadre de la partie qualitative de cette recherche est que ces petites entreprises de capture font face à d'importants défis et doivent faire preuve d'une forte adaptabilité pour y faire face. La résilience, la volonté de collaboration et la capacité d'innovation des acteurs dans ce secteur qui reste (dans le bien et dans le mal) aussi attaché à certaines traditions, y compris des forts stéréotypes genrés, fait penser que nonobstant les difficultés et aléas majeurs, compris la pénurie de ressources et de main-d'œuvre, les changements climatiques, etc., les acteurs de la pêche en Gaspésie et au Québec continuent à s'outiller et s'améliorer afin de donner un futur durable à la pêche, et cela en tenant de plus en plus compte des questions environnementales.







Université du Québec à Rimouski  
Bureau K-316  
300, allée des Ursulines  
Rimouski (Québec) G5L 3A1

Tél. : 418-723-1986 poste 1820  
Courriel : info-rqm@uqar.ca

[www.rqm.quebec](http://www.rqm.quebec)

En collaboration avec

Québec 

ISBN 978-2-9819523-3-2



9 782981 952332

